FRC 1.666 401

d'Argent

Case
FRC
13396.

OUVREZ DONC LES YEUX.

THE NEWBERRY
LIBRARY

OUVREZ DONC LES YEUX.

OUVREZ donc les yeux, François, mes chers concitoyens ! vous êtes tous malheureux, quand vous pourriez tous jouir de la félicité la plus parfaite ; vous déchirez en lambeaux le plus beau, le plus riche royaume de la terre, & ce royaume eſt à vous ! vous en êtes les poſſeſſeurs ! Toute l'Europe vous porte envie, au point qu'elle voudroit toujours vous faire la guerre, ſi elle oſoit, pour diminuer votre puiſſance : vous la détruiſez bien mieux vous-mêmes, ſi vous continuez, que ne ſauroient faire vos plus cruels ennemis. Ah ! François ! que vous ſavois bien les ſervir !

Vous avez été de tous les temps la Nation la plus polie, la plus généreuſe, la plus aimable de toutes les Nations civiliſées ; vous êtes aujourd'hui la plus farouche. Vous étiez tous frères, vous ne faiſiez qu'un peuple d'amis, malgré la ligne de démarcation qui étoit entre les trois ordres ; mais vous vous donniez la main par-deſſus cette ligne ; vous la franchiſſiez même pour mêler votre ſang, & contracter une éternelle amitié : aujourd'hui vous voulez vous baigner les uns les autres dans ce même ſang, & cela ; parce que l'enfer a vomi des monſtres armés de poignards, qu'ils vous préſentent, au lieu de les tourner contr'eux, vous êtes aveugles au point de les prendre avec tranſport pour les plonger dans votre ſein. La diſcorde plane ſur vos têtes, ſecoue ſon flambeau, voit que vous recevez ſes feux, que vous alimentez vous-mêmes, au lieu des les éteindre : elle s'applaudit. Juſqu'à quand, trop aimable

Nation, tarderez-vous à déchirer le bandeau qui vous aveugle !

Écoutez un ami, un vrai citoyen, qui voudroit avoir mille vies pour vous les toutes ſacrifier, un ami qui voit de ſang-froid, qui n'épouſe aucune querelle, qui ne prend point de parti contre un autre parti, parce qu'ils ſont tous ſes frères, qui voit très-bien ceux qui ont tort & ceux qui ont droit de ſe plaindre. Penſez-vous, en effet, que, dans les trois Ordres, il n'y ait pas de gens bien vertueux, & qui gémiſſent des troubles qui nous agitent depuis ſi long-temps ? Il y en a, n'en doutez pas ; mais dans les trois auſſi il y a des méchants indignes du jour ; j'en pourrois citer dans tous, dont perſonne ne prendroit la défenſe, tant ils ſont en horreur, même chez leurs confrères ; tout le monde les connoît ; ainſi je les abandonne à leurs propres remords, dont tôt ou tard ils ſeront dévorés. Quand le Ciel, qui ſur nous tient ſa main appeſantie, daignera nous regarder d'un œil plus favorable, il permettra que le crime dans toute ſa noirceur paroiſſe aux yeux de tous, pour ſubir le juſte châtiment qu'ils auront mérité. Oui, François, voilà ma prédiction, voilà le vœu que je forme pour vous.

Je ne puis, cependant, réſiſter à cette puiſſance cachée, qui maîtriſe toutes les volontés, qui veut que je vous faſſe connoître l'exécrable abbé Fauchet, plus méchant que l'enfer, dont il eſt ſorti. Ce démon infernal, ce prêtre ſacrilege, oſe, par ſes impuretés, ſouiller la chaire de vérité ; il oſe ſe ſervir de ce livre ſacré, où ſont écrits tous les préceptes de notre Divin Sauveur, qui a voulu mourir pour nous ſauver tous ; ce livre ſaint, ce livre qu'un Dieu de paix a ſeul pu dicter. Eh bien ! c'eſt de ce livre tout Divin, qu'il oſe interpréter des maximes auſſi fauſſes que lui, pour

ſemer par-tout le feu de la diviſion. Il excite tout ſon auditoire à ſe baigner dans le ſang de ſes frères ; & la juſtice ne fait pas de ce monſtre, la pâture des vautours dévorants ! Ne nous occupons plus de cet être ſi mépriſable : revenons à notre ſujet.

Nous avons la plus belle récolte en grains qu'on ait vu depuis long-temps ; le pain manque preſque par-tout ; les bleds ſont ſuperbes, de la plus excellente qualité ; le peu qu'on nous donne ne vaut rien : c'eſt donc la faute de l'adminiſtration.

Le royaume, a lui ſeul, plus d'argent que la moitié de l'Europe ; il ne circule pas un écu : c'eſt donc le défaut de confiance ; par conſéquent la faute de l'adminiſtration.

On a toujours perçu les impôts. Je connois même des pays où tout 89 eſt payé ſix mois d'avance, ce qui ne s'eſt jamais vu. Il n'y a pas un écu, dit-on, au tréſor royal ; on ne paye nulle part, ou preſque point ; depuis un an, tous les paiements ſont retardés ou ſuſpendus. Qu'a-t-on fait de l'argent ? je n'en ſais rien ; c'eſt donc encore la faute de l'adminiſtration.

Vous voulez, dites-vous, ſecouer le joug du deſpotiſme ! vous avez rudement ſecoué celui que vous portiez ; mais vous êtes plus eſclave qu'on ne l'eſt chez l'Empereur de Maroc. On ne peut dire un mot ſans courir les riſques d'être pendu, ou d'avoir la tête tranchée ſans nulle forme de procès ; on ne peut entrer ni ſortir de la ville (j'écris à Paris), ni aller d'un village à un autre ſans permiſſion, à laquelle encore a-t on fort peu d'égard, tant les ordres ſont reſpectés ; on ne peut voyager avec ſon fuſil ou ſes piſtolets pour ſa ſûreté perſonnelle, ſans en avoir la permiſſion (qu'on a de la peine à obtenir). Quand nous étions ſous le deſpotiſme, on auroit eu deca -

nons, que perſonne ne l'eût trouvé mauvais. Bientôt il faudra une permiſſion pour ſe moucher dans la rue, ou pour y cracher ; enfin nous ſommes dans la plus cruelle de toutes les anarchies, il n'eſt dans le monde rien de pire.

Vous avez appris au ſoldat qu'il pouvoit violer ſon ſerment : ſur le champ vous lui en faites prêter un autre. Son premier fut fait de la manière la plus ſolemnelle, la plus majeſtueuſe au plus grand Roi de la terre ; aujourd'hui, c'eſt á la municipalité, peut-être d'un village. La chûte eſt un peu grande ! Penſez-vous qu'il y ſera plus fidèle ? Vous voulez borner ſon obéiſſance ! eſt-il bien sûr qu'il n'interprétera pas à ſa manière les occaſions où il devra vous obéir, ou ſe conduire ſelon ſon caprice ? Vous avez à craindre que vous payerez une armée, & que vous n'en aurez pas. Voilà le fruit de la ſeduction. Quiconque ſéduit eſt toujours mal ſervi ; & le ſéducteur, & le ſéduit, ſont d'infames perſonnages : convenez-en.

Direz-vous qu'il falloit prévenir qu'on ne tirât l'épée cotre le citoyen ? oui, ſans doute, vous auriez eu grande raiſon, ſi ce projet avoit pu être formé : mais croyez-vous, de bonne foi, parlant ſérieuſement, que pareille extravagance ait jamais pu ſortir de la tête d'un François ? il s'en faut de beaucoup que je ſois dans le ſecret du cabinet ; mais ce cabinet, le gouvernement, tout le royaume me le diroient, eſſayeroient de m'en donner les preuves les plus convaincantes, que je leur rirois au nez, & n'en croirois pas un mot. Comment ! vouloir ſe baigner dans le ſang des Pariſiens ! réduire leur ville en cendre ! où ſeroit donc l'avantage qu'on en retireroit ? car, il ne faut pas penſer qu'on faſſe le mal pour le ſeul plaiſir de le faire. Ce n'eſt pas ordinaire. Je ſais fort bien qu'il ſe trouve des monſtres de cette nature : mais, heu-

renſement, ce n'eſt pas le grand nombre, ſur tout en politique ; & je mets en fait, que, dans tout le royaume, il n'eſt peut-être pas un individu, qui ne perdît à ce que Paris fût brûlé, & ſes habitants égorgés, excepté les brigands, qui, brûlant d'un côté, pilleroient de l'autre; Contre ceux-là, je penſe qu'on pouvoit avoir des projets ; vous en avez vous mêmes : vous invitez même les troupes à les expulſer du Royaume ; mais ces troupes, aujourd'hui diſciplinées dans un genre juſqu'à préſent totalement inconnu, ſe prêteront-elles à faire une choſe pour laquelle vous avez tant crié que c'étoit le ſang du citoyen qu'il falloit bien ſe garder de verſer, & laquelle choſe étoit l'unique qui leur avoit été commandée ? car vous ne diſconviendrez pas que le premier jour, ce certain, dimanche 12 Juillet, il n'y avoit abſolument que la canaille qui fût réunie. Il n'y avoit pas, dans toute cette redoutable cohorte, un ſeul citoyen honnête, & toutes les portes & fenêtres des maiſons étoient fermées. Je l'ai vu ; de plus, j'ai vu que tous ces brigands, dans ce moment, étoient abſolument dépourvus de toute arme quelconque : mais nous ſommes dans un ſiècle où tout eſt extraordinaire. L'événement qui nous occupe eſt neuf. Je crois même qu'il reſtera unique, qu'il ne ſera jamais pris pour modèle. Nous l'étions jadis de l'Europe entière ; mais les temps ſont ſont bien changés.

Pour rendre plus palpable ce que je viens d'avancer, eſſayons quelques réflexions. Voyons s'il eſt poſſible qu'on ait conſeillé au Roi, de réduire Paris en cendre.

Monſieur le prince de Condé, qui penſe comme un héros, comme un grand prince doit penſer, qu'on a proſcrit pour ſes conſeils prétendus, n'a-t-il pas un palais dans Paris, qui, dit-on, lui coûte

huit ou dix millions? il eſt tout meublé ; toute ſa maiſon y étoit ; il n'en étoit rien ſorti : il me paroîtroit bien étrange qu'il eût voulu ſacrifier tant de richeſſes pour punir les Pariſiens : ou qu'il n'eût pas du moins évacué ſon palais ; car il faut croire qu'il n'auroit pas été ménagé au milieu de tant de flammes. Qu'on réponde à ce raiſonnement.

Monſieur le prince de Conti, n'a jamais dérogé au ſang dont il ſort, Monſieur le Maréchal de Broglie, étoit dans le même cas, chacun relativement à ſa fortune, ainſi que tous ceux qu'on cite pour avoir conſpiré ; ils avoient tous leurs femmes, leurs enfants, leurs amis, leurs titres ; la majeure partie y avoient leur fortune ; tout étoit dans Paris, rien n'en étoit ſorti ; rien n'en devoit ſortir ; je les crois très-déſintéreſſés ; mais je ne crois pas qu'ils veullent brûler leurs maiſons pour incendier leurs voiſins : quand on voudra me perſuader, il faudra me donner des raiſons plus vraiſemblables, moins groſſières & moins ridicules : je ſais qu'on l'a dit ; je ſais qu'un peuple crédule l'a cru. Ne m'a-t-on pas dit auſſi, du ton le plus perſuadé & le plus affirmatif, qu'on avoit vu mettre un baril de poudre dans les carrières, pour faire ſauter tout Paris? A quoi j'ai répondu qu'il en falloit bien moins, puiſqu'avec quatre livres on feroit ſauter tout le Royaume : on a cru la choſe, & l'on m'a pris pour l'homme du monde qui calculoit le mieux la force de la poudre. Je demande ſi de pareils raiſonnements ne ſont pas pitoyables? Toutes ces bêtiſes ont été cependant imprimées & lues avec la plus grande avidité ; croyant très-poſitivement qu'il n'y avoit pas un ſeul mot qui ne fût dans la plus exacte vérité.

N'a-t-on pas dit auſſi (ce qu'il fallois croire, ſous peine d'être coupable de lèze nation) que,

le lendemain de la prise de la Bastille, quinze mille hommes étoient venus pour la reprendre, & qu'on avoit vu tout un régiment de hussards escadronnoit dans un sous-terrain, qui va de la Bastille à Vincennes, qui est large comme le plus grand égout de Paris? Cependant il n'y avoit pas un soldat; mais cent mille hommes furent mis sous les armes pour aller s'opposer à cette trahison.

On disoit aussi, très-affirmativement, qu'on avoit caché, à l'abbaye Montmartre, quinze mile fusils, quinze mille habits de paysans, pour armer & vêtir le même nombre de soldats, qui, par ce moyen, auroient été déguisés, & auroient ravagé Paris. Des gens censés avoient beau démontrer l'absurdité du raisonnement, disant qu'il ne tomboit pas sous le sens qu'on fît entrer une si grande quantité d'armes & d'habits dans une ville qu'on vouloit prendre; qu'au contraire, il étoit d'usage, que la raison même l'exigeoit, d'en faire sortir tout ce qui pourroit contribuer à sa défense: n'importe, on l'a cru; on l'a imprimé; rien n'étoit si vrai: on fait enfin la visite, on ne trouve pas un fusil, un pistolet, un haillon; mais la magie des aristocrates avoit rendu tout invisible; car tout existoit. Les siècles futurs croiront-ils tant de rêves creux?

Monsieur le prince de Lambesc, ne peut, moins être justifié; car il est bien démontré qu'il est entré dans le jardin des Thuilleries, à cheval, sabre à la main, voulant tout tuer à lui seul, homme femmes, enfants, tout, sans distinction. Je n'ai jamais parlé à M. le prince de Lambesc, ainsi je ne puis être soupçonné de vouloir le défendre quand il a tort; mais je ne crois pas d'homme assez fou pour avoir un tel projet: je sais qu'il étoit sur la place de Louis XV, ou aux Champs-

Elyſées ; qu'il a été inſulté par la populace ; qu'on lui a jeté des pierres à la tête ; qu'il a voulu ſe ſauver dans les écuries du Roi ; que ne pouvant paſſer par les rues, il eſt entré dans le jardin des Thuilleries pour y arriver; qu'un homme a arrêté ſon cheval par la bride ; que le prince lui a dit par trois fois de le laiſſer aller ; que cet homme n'ayant jamais voulu lacher priſe, il a voulu lui donner un coup de ſabre ſur le poignet ; qu'il l'a manqué, & qu'il en a bleſſé un autre qui ne lui faiſoit rien. Sans doute, c'eſt un grand malheur que le coup ait porté à faux ; mais je ne vois pas qu'une maladreſſe ſoit un crime, & je demande quel eſt celui qui, vivement pourſuivi par une populace effrénée, ne punira pas, s'il le peut, quiconque l'arrêtera, pour l'empêcher de ſe ſauver ? Voilà le crime atroce de M. le prince de Lambeſc, qui dans toute autre circonſtance, eût été tout naturel.

Mais l'armée formidable du maréchal de Broglie ! ce gros train d'artillerie ! dira-t-on encore que ce n'étoit pas pour des projets odieux ? N'eſt il pas évident que c'étoit pour égorger tout Paris ?, le livrer à la fureur du ſoldat ? le réduire en cendres ? Qu'on donne des raiſons plauſibles, ſi l'on l'on peut, pour juſtifier une pareille atrocité.

J'ai déjà vu qu'il n'étoit pas poſſible que ce projet fut venu dans la tête de qui que ce puiſſe être ; je le ſoutiens encore : je dirai maintenant que je conviens que cette armée etoit parfaitement inutile ; l'artillerie d'un ridicule extrême ; on n'en avoit pas beſoin ; on voit que je n'ai pas le deſir de flatter perſonne ; j'écris franchement ce que je penſe. Quatre régiments dans les environs auroient ſuffi pour en impoſer, & cinq cents hommes de bonne volonté étoient plus que ſuffiſants pour

maintenir

maintenir le bon ordre dans la ville, & il n'y avoit pas un coup de fusil à tirer.

J'aurois fait publier que l'on prévenoit tout citoyen honnête de se retirer de toutes les émeutes, attendu qu'on feroit main-basse sur tous les attroupements de brigands ; personne ne se seroit exposé. Je serois entré dans le jardin du palais royal; j'aurois pris le premier faiseur de motions, & l'aurois fait pendre sur-le-champ à une des croisées du palais. Tous ces brillants orateurs auroient tremblé, & Paris eût été tranquille, ainsi que tout le Royaume. J'aurois aussi fait pendre tous ces crieurs de libelles menteurs & séditieux, ainsi que leurs auteurs, si j'avois pu les connoître, & ceux qui répandoient de l'argent ou des pétards pour exciter la révolte : l'état eût été purgé de tous ces horribles monstres, & nous n'eussions pas éprouvé les malheurs que nous éprouvons. Revenons au maréchal.

Monsieur le Maréchal de Broglie, flatté du commandement général des troupes, dont il étoit fort aimé, a voulu faire voir une armée aux Parisiens, imaginant, je pense, intimider tous les factieux. Il ne falloit pas une armée pour cela, je viens de le démontrer : il a voulu la composer de la même manière, que si elle eût été pour être en présence de l'ennemi : voilà son tort ; mais la preuve qu'il n'avoit pas d'autre projet, c'est l'inaction dans laquelle il a resté ; inaction qui l'a fait appeller le temporiseur. Effectivement, quatre régiments, avant qu'ils aient été séduits, auroient réduit Paris, le jour même que tous les bourgeois se sont armés, sur-tout si, comme on l'a dit, on en avoit promis le pillage; mais un tort réel qu'il a eu, c'est de n'avoir pas fait entrer dans Paris une régiment, dont il auroit été sûr, le jour même du renvoi de M. Necker, qui auroit été continuellement en patrouille, & qui auroit dissipé la

canaille de Montmartre, à laquelle Paris a été en proie pendant vingt-quatre heures. Un autre de ſes grands torts, c'eſt d'avoir ſouffert les horreurs qui ſe ſont commiſes dans le palais-royal, principal foyer de tous nos déſaſtres ; car il ſavoit très-bien, qu'il ne pouvoit nullement compter ſur le régiment des Gardes-Françoiſes. Ainſi, voilà toutes les prétendues trahiſons expliquées, & je crois bien détruites, d'après la raiſon même : qui n'y croira pas, ſe plaît dans ſon aveuglement.

Monſeigneur comte d'Artois eſt du nombre des proſcrits !.... Ma plume s'arrête, je tremble, je frémis, mes cheveux ſe dreſſent ſur ma tête..... Quoi ! le frère de mon Roi eſt obligé d'aller chercher aſyle en pays étranger ! d'y mener ſa femme, ſes enfants ! La poſtérité le croira-t-elle ? La Nation n'a-t-elle pas à craindre, que ce ſoit une tâche, dont elle aura de la peine à ſe laver ? Il ne m'appartient point d'oſer juſtifier ce prince aimable ; je ſais que ſes dépenſes ont été exceſſives, que le feu de la jeuneſſe, ſon cœur ſenſible & trop généreux l'ont ſouvent porté à méconnoître le prix de l'or ; qu'il l'a peut-être trop prodigué ; mais pour ſes ſentiments ! je défie que prince en ait eu de plus nobles ; c'eſt un franc & loyal gentilhomme, tel enfin, qu'un prince doit être : ſon ame eſt grande & toujours incapable d'une baſſeſſe ; tout prince qui ne penſe pas ainſi, eſt le plus vil de tous les hommes.

Je crois bien qu'il aura conſeillé au Roi, ſon frère, d'être Roi ; je lui aurois conſeillé moi-même, je le lui conſeille encore ; mais où eſt donc le crime de vouloir qu'un Roi ne ſe laiſſe point détrôner par une indigne cabale de factieux, dont le chef a l'ame ſi baſſe, qu'il n'oſe ſe montrer à viſage découvert, qui ne connoît que la baſſe intrigue mal concertée, où la lâcheté perce de toutes parts ; qui n'a pour compagnons que des brigands,

qui l'aſſaſſineront lui-même, quand il ne les paiera plus, ou qu'ils connoîtront les maux qu'il a cauſés. Voilà le ſort des traîtres.

Ouvrez donc les yeux, François ! voyez les choſes telles qu'elles ſont.

Voyons ſans fiel & ſans critique les Diſtricts de Paris, qu'on appelle les Communes, & que je crois ne devoir connoître que ſous la dénomination que le Roi leur a donnée : ils ſont citoyens comme moi ; ils ſont François ; ils ſont mes frères ; ſi je dois condamner leur erreur, je dois dire que le cœur ne la partage pas ; il eſt bon ; mais ils étoient aveugles : il faut les plaindre.

Il eſt bon d'obſerver, pour ceux qui ne connoiſſent pas la manière dont Paris a été convoqué, que ces Diſtricts n'étoient compoſés que des électeurs du Tiers. Ces électeurs avoient été choiſis par le grand nombre, & réduit à une certaine quantité, leſquels ont nommé les députés dudit Tiers. Ce ſont les ſeuls qui ſe ſont aſſemblés ; le clergé & la nobleſſe ont été comptés pour rien ; il y avoit long-temps qu'on les regardoient ainſi aux Etats-Généraux.

Enfin, le lundi 31, Paris étant encore à la merci des brigands, ce qui vraiment étoit très-effrayant, tous les diſtricts s'aſſemblèrent, & ordonnèrent à tous les bourgeois de s'armer pour leur propre défenſe ; ce qui fut fait en moins de quatre heures de temps, & qui doit leur faire à jamais un honneur infini : auſſi-tôt les deux patrouilles furent établies, les brigands dont la plupart avoient pris des armes chez les fourbiſſeurs, même au garde-meuble, chez le Roi, où ils avoient pris des armes très-curieuſes & d'un grand prix, furent déſarmés, (on a tout remis au garde-meuble,) pluſieurs chaſſés de Paris ; les plus ſcélérats pendus ſur-le-champ ; enfin cent mille hommes, au moins, rendirent, dans vingt-quatre heures, Paris auſſi tranquille qu'il

l'a jamais été. S'ils s'en fussent tenus là, sans doute on ne pouvoit que les approuver : mais les têtes se montèrent, & pour avoir voulu passer les bornes, ils se sont égarés.

Tous n'avoient pas de fusils ; mais tous étoient armés de sabres, pistolets, épées, & ils furent aux Invalides, s'emparèrent de tous les canons & autres armes quelconques, ne laissèrent pas une épée à ces vieux vétérans. Ils furent flattés de ce succès, qui, cependant n'en étoit pas un, puisqu'on ne leur fit pas la plus petite résistance, pas seulement la plus petite représentation. Tout fut ouvert. On laissa tout faire. Ils se portèrent ensuite, dans le même moment, à la Bastille, qui étoit imprenable, si elle avoit été défendue. M. Delaunay, son gouverneur, qui, dans cette occasion, n'a montré ni bravoure ni talents, leur parle ; on ne l'entend pas ; on baisse les ponts, on entre ; il perd la tête, fait tirer du canon chargé à mitraille sur ceux qui sont entrés, fait relever les ponts, les fait rebaisser. La cohue entre, le fort est pris, on s'empare de toutes les armes, des canons, des munitions de guerre, on délivre les prisonniers; le gouverneur est traîné à la place de Grève ; on le massacre, ainsi que le major, & M. de Flesselles, prévôt des marchands, qu'on soupçonne de trahison (on l'a justifié depuis); on leur coupe la tête, on les porte en triomphe au bout d'une pique dans le palais-royal, on crie victoire ! les Parisiens sont un peuple de héros, qui, dans deux heures, ont pris deux forts, dont l'un étoit imprenable : il est vrai que les portes étoient ouvertes par-tout ; mais n'importe, ils ont sauvé l'Etat. Le lendemain on a travaillé à démolir la Bastille, qu'on veut raser entiérement. Voilà la chose telle qu'elle s'est passée : ceci prête à beaucoup de réflexions.

Si les Parisiens n'avoient fait que s'armer pour

leur propre défenſe contre des brigands, puiſqu'on ne les défendoit pas, rien n'étoit ſi naturel ; ils l'étoient ſuffiſamment, puiſqu'ils les avoient déjà expulſés, mais prendre les Invalides, la Baſtille.....! Je ne prononcerai pas ; je laiſſe juger le lecteur impartial & de ſang-froid. Je me permetrai, pourtant, de dire que, ſi le Roi m'avoit confié la Baſtille, je ſerois mort ſous ſes ruines, croyant emporter dans ma tombe l'eſtime de mes concitoyens. Quand aux Invalides, je conviens que ce n'eſt pas une place forte ; mais j'aurois eu bien de la peine à regarder comme amis des gens qui auroient voulu m'enlever mes canons & autres armes, pour s'en ſervir contre des François. Le Roi n'avoit point déclaré la guerre aux Pariſiens ; il les avoit, au contraire, aſſurés qu'il étoit bien loin d'avoir des projets contre la ville, qu'il ne vouloit qu'aſſurer la tranquillité publique, qui depuis long-temps étoit troublée, ce que perſonne n'ignoroit ; d'ailleurs les troupes commençoient à ſe retirer dans leurs quartiers. Pourſuivons toujours ſans amertume, & toujours dans la plus exacte vérité.

Le Roi voyant que tous les ſacrifices qu'il avoit fait, que toutes ſes condeſcendances n'avoient rien produit, que les malheurs augmentoient chaque jour, il ſe décide à aller ſeul, avec ſes deux frères, aux Etats-Généraux ; il leur dit qu'il vient ſe mettre au milieu des Repréſentants de tout ſon peuple, il les invite à trouver des moyens de le rendre heureux, de faire renaître la tranquillité publique ; que puiſqu'on deſire le renvoi des troupes, il les renvoie, (elles furent effectivement renvoyées), & qu'il ratifioit d'avance tout ce qu'ils avoient fait, & tout ce qu'ils feroient à l'avenir, tant il compte ſur leur zèle, leur amour, leur fidélité pour la Nation & pour ſa propre perſonne. Un Roi peut-il faire quelque choſe de plus ?

Cette démarche ayant été de toute nullité, le ſurlendemain il vient à Paris, dépouillé de tout appareil de puiſſance, ſans gardes, ſans ſuite, eſcorté ſeulement par la milice bourgeoiſe de Verſailles, qui, à l'inſtar de la capitale, en avoit auſſi formé une (il ne l'avoit pas demandée); elle le remit à celle de Paris à une certaine diſtance de la ville; il arrive, près de deux cents mille hommes ſont ſous les armes, le ſuſil chargé à balle; pluſieurs en avoient de très-mauvais, qui partoient ſeuls, même au repos (il arriva des accidents; des perſonnes furent tuées). La majeure partie de cette milice ne connoiſſoit pas le maniement des armes, on n'avoit pas encore eu le temps de la compoſer toute de gens connus. Il n'y avoit pas un ſoldat dans les environs de Paris; cependant toutes les avenues, les places, les debouchés des rues étoient auſſi hériſſés de canons chargés à mitraille, ou à boulets; défenſe expreſſe de crier un ſeul vive le roi: je l'ai entendu défendre dans les rangs; auſſi l'ordre fut-il ponctuellement obſervé.

Sa Majeſté arrive enfin à la maiſon de Ville; on lui fit un diſcours que chacun ſentit ſelon qu'il étoit organiſé, & l'on ſait que depuis long temps les opinions ſont différentes: on lui préſente une cocarde (que tout le monde portoit), il l'a prit, on décide, ce jour même, que ſur les ruines de ſon château de la Baſtille, qu'on venoit de lui prendre, il ſeroit érigé une ſtatue de Louis XVI, avec cette inſcription, *de Reſtaurateur de la liberté*: enfin, le ſoir, à ſon retour, un peuple inombrable oublie les ordres du matin, ſe livre aux mouvements de ſon cœur, plaint le ſort d'un Monarque ſi bon, ſi facile, & csie à tue-tête, vive le Roi: tout ce bon peuple s'attendrit: jamais ſcène ne fut plus touchante.

M. Bailly avoit remplacé alors M. de Fleſſelles; il eſt vrai que le Roi ne fut pas conſulté, mais

il l'approuva. Il lui ſuccéda ſous la dénomination de maire ; celle de prévôt des marchands ne convenant plus aux marchands, échevins de la ville. Monſieur de la Fayette, gendre de la maiſon de Noailles, laquelle maiſon, comme tout le monde ſait, eſt depuis long-temps comblée, ainſi que lui, des bienfaits du Roi, étoit commandant de la milice bourgeoiſe (qu'elle s'étoit auſſi nommée elle-même.

Deux jours avant ſa dénomination, il avoit fait, aux Etats Généraux, une motion, portant en ſubſtance, que, pour qu'un peuple ſoit libre, il n'a qu'à le vouloir : pluſieurs comprirent qu'il vouloit faire du royaume une république ; ce qui fut très-applaudi. Il demanda encore, avec beaucoup de chaleur, la liberté indéfinie de la preſſe. Monſieur de Lalli Tolendal prit auſſi tôt la parole, & réfuta parfaitement cette motion, d'après tous les bons principes ; il fut auſſi très-vivement appaudi. Je l'ai entendu ; ainſi, le pour & le contre eurent, dans le même moment, le plus grands ſuccès. Et M. de la Fayette, deux jours après, fut nommé chef de la milice bourgeoiſe, dans laquelle milice ſont pluſieurs conſeillers au parlement, pluſieurs chevaliers de Saint-Louis, des colonels, des maréchaux de-camp.

Eh bien, François ! mes chers concitoyens, ouvrez-vous enfin les yeux ? Votre Roi n'a plus de puiſſance ; vous vivez dans la plus cruelle des anarchies ; vous en avez éprouvé déjà les plus funeſtes effets ! Quand reviendrez vous d'une erreur qui vous coûte ſi cher ? N'écarterez vous point tant d'épaiſſes ténèbres, qu'ils vous ſeroit ſi facile de diſſiper ? Diſons comme M. de la Fayette, vous n'avez qu'à le vouloir.

Il n'eſt pas étonnant que cette nouvelle adminiſtration, tout-à-fait étrangère à la choſe, n'ait pas encore acquis toutes les connoiſſances néceſ-

faires pour diriger une si importante machine : aussi tout va-t il horriblement mal. Les subsistances sont toujours au moment de manquer absolument : les boulangers sont continuellement persécutés ; s'ils n'ont pas des farines, on dit qu'ils les cachent ; on veut les massacrer ; s'ils en ont quatre sacs, on dit qu'ils sont accapareurs, & courent encore les risques de perdre la vie. Le peuple est toujours prêt à se révolter. Chaque jour il paroît des écrits affreux pour l'exciter d'avantage. Ce sont toujours les aristocrates qu'on accuse.

Il y a trente mille hommes sous les armes dans Paris, tous excédés de fatigue, & l'on ne s'apperçoit pas qu'il y ait une police..

Enfin, le lundi matin, 5 Octobre, deux ou trois cents femmes du fauxbourg Saint-Antoine, (qu'on avoit ameutées), se portent sans armes à l'Hôtel-de-Ville pour demander du pain. Tout le monde est effrayé ! elles disent qu'elles vont à Versailles en demander au Roi. Des brigands se joignent à elles avec des piques, des bâtons, ou autres armes. On bat la générale dans toute la ville. Tout le monde se met sous les armes. On va, on vient, on court, on ne sait ce qu'on fait, on ne sait ce qu'on veut. Nulle disposition, nul projet. On dit qu'il faut aller chercher le Roi à Versailles, pour le garder à Paris, & qu'alors les subsistances ne manqueront plus. Toute la journée se passa ainsi. Les femmes dès le matin, s'étoient toutes portées à la place de Louis XV, ou aux Champs-Elisées, pour faire l'avant-garde de cette armée, demandant continuellement qu'on se joigne à elles, afin de partir. Enfin, le soir, à six heures, les troupes, au nombre de vingt mille, se mettent en marche, traînant avec elles un train considérable de grosse artillerie. Le régiment de Gardes Françoises, tous les soldats qui avoient quitté leurs drapeaux des différents régiments, faisant en tout

six

ſix mille hommes, qu'on appelle troupes ſoldées, marchent à la tête de la colonne qui ſe joint aux femmes, qui en ſont effectivement l'avant-garde : on arrive bien avant dans la nuit à Verſailles; on court au château ; la populace entre ſans nulle réſiſtance ; on maſſacre quelques Gardes-du-Corps, (qui ne ſe défendoient pas) : on coupe la tête à deux ; (on les porta le lendemain en triomphe, au bout d'une lance, dans tout Paris, & au Palais-Royal) ; on entre dans la chambre de la Reine, (qui fut heureuſement avertie par ſes Gardes du-Corps), & qui eut à peine le temps de ſe ſauver, preſque en chemiſe. Un malheureux forcené ouvre ſon lit avec ſa lance, & reſte fort ſurpris de ne plus la trouver..... Pourra-t-on lire ce trait ſans frémir ? Je l'écris, glacé d'effroi.....

Les Gardes-Françoiſes furent en arrivant s'emparer de tous les poſtes qu'ils avoient occupés avant qu'ils fuſſent dans la milice bourgeoiſe, & prirent ſous leur protection les Gardes-du-Corps, qui, ſans cela, euſſent été tous maſſacrés. Mais on les déſarma tous ; la plupart furent démontés, & leurs chevaux volés. Enfin, le lendemain mardi 6, le Roi, la Reine, Monſieur le Dauphin, Monſieur, Madame, & Madame Eliſabeth, furent menés à Paris, à ſept heures du ſoir, au milieu de tout ce cortege. On y voyoit les Gardes-du-Corps à pied, à cheval, le tout mêlé avec la milice bourgeoiſe, ainſi que les Cent Suiſſe de la garde, & Leurs Majeſtés, ainſi que la famille royale nommée ci-deſſus, après avoir été à l'hôtel-de-ville, furent conduits au château des Thuilleries, où l'on n'avoit pas eu le temps de rien préparer pour les y recevoir. Monſieur & Madame allerent au Luxembourg.

Les Gardes-du-Corps furent privés de leurs fonctions. Le Roi eſt gardé par les Gardes Françoiſes. Leurs officiers ſont de leur choix, la plupart pris

parmi eux. Voilá le ſort du premier Monarque du monde.

Ceci paroîtroit un véritable attentat, ſans le prétexte qu'on donne à cette démarche ſi extraordinaire, mais je crains que le monde méchant ne ſoit pas pleinement convaincu.

On dit que la milice bourgeoiſe ne s'eſt portée à Verſailles que pour conſerver les jours de Leurs Majeſtés, qui étoient ménacés par cette populace de Paris. Il eſt à craindre qu'on dira que ſi elle avoit eu autant de zèle, pourquoi, avec trente mille hommes, n'avoir pas diſſipé cette populace qui étoit ſi peu nombreuſe? Pourquoi cette populace, ſi elle avoit eu ce projet à elle ſeule, auroit-elle attendu tout le jour à la place de Louis XV & aux Champs-Eliſées? Pourquoi cette milice ſi bien intentionnée a-t-elle fait marcher cette même populace en avant-garde? Toutes ces choſes ſe préſentent à l'eſprit.

Si l'on ne donne quelque puiſſante raiſon qui éclaire parfaitement ſur les véritables intentions des adminiſtrateurs, on ſera tenté de croire que, dès long-temps, le projet étoit formé de mettre le Roi en leur puiſſance, perſuadant au peuple que lui ou ſon conſeil retenoient toutes les ſubſtances. Il eſt certain que toutes les apparences font croire qu'il eſt en captivité; car, pour l'ordinaire, on ne va pas de nuit (ſans prévénir) avec vingt mille hommes & du gros canon, inviter ſon Roi de venir dans ſa capitale.

La politique auſſi de faire, ſur-le-champ, abonder cette grande quantité de pain chez tous les boulangers, n'a pas paru adroite. On eût dit que Sa Majeſté avoit porté dans ſa voiture au moins vingt mille ſacs de farine. Le peuple crédule l'a cependant cru; mais les gens habiles l'ont vu tout différemment.

Quinze jours après l'arrivée du Roi, la diſette

des farines s'eſt fait ſentir tout naturellement, par l'inſuffiſance des lumières qu'il faut pour cette grande adminiſtration. Quelques brigands ſe révoltent encore. On va chez un malheureux boulanger, on le traîne à la ville. Il y eſt pleinement juſtifié. On le reconnoît pour le plus honnête homme de Paris, & il l'étoit. Il a fait je ne ſais combien des ſacrifices pour fournir du pain. N'importe, on le pend, on lui coupe la tête, on la promene, ſelon l'uſage, dans Paris, au milieu de ces trente mille milices bourgeoiſes, qui trouvent la choſe horrible, & qui n'oſent l'empêcher. Eh bien, Français! faut-il encore vous aider dans vos réflexions? Je ne m'en permettrai pas.

Paris eſt toujours à la veille de mourir de faim. On accuſe toujours les ariſtocrates. C'eſt le grand mot; il eſt dans la bouche de tout le monde, & perſonne ne l'entend. N'importe, on cherche toujours ces ariſtocrates, on ne les trouve pas; on ne ſauroit les trouver, puiſqu'ils n'ont jamais exiſté. Mais peut être qu'un jour on voudra bien ouvrir les yeux, & voir les choſes telles qu'elles ſont. Certainement elles ſont on ne peut pas plus claires. 1°. C'eſt que les provinces refuſent leur ſecours; ce qui prouve qu'elles ne penſent pas comme Paris. Il y auroit cependant de la témérité à croire qu'elles ne penſent pas bien pour cela; 2°. c'eſt que de tout temps il eſt reconnu que, dans l'adminiſtration de la ville, la partie des ſubſiſtances eſt la plus difficile de toutes. Elle tient à une infinité de branches qui ſe diviſent & ſe ſubdiviſent à l'infini. Si la plus petite vient à ſe rompre, toute la machine eſt détraquée. Il y avoit quantité de commis dans ces bureaux, qui, depuis quarante ans, s'en occupoient continuellement, & chaque jour ils acquéroient de nouvelles connoiſſances. On a tout renvoyé. Deux grands hommes ſont arrivés; l'un a fait le voyage de l'Amérique; on dit que

cet un héros, ce qui ne feroit pas encore un administrateur; l'autre a passé sa vie à mesurer avec ses compas & ses lunettes les distances de la terre à la lune. Je ne vois pas encore que ce soit des titres pour bien administrer les subsistances d'une ville immense. Il y a bien encore les communes; mais ce sont des marchands bijoutiers, des orfèvres, des épiciers, des marchands de drap, d'étoffes, des papiers, &c. &c. &c.; tous fort honnêtes gens, fort habiles dans leur métier, mais qui n'est pas relatif aux farines ni au pain. Il y a bien aussi des avocats, peut-être quelques procureurs. La chicane en nourrit bien quelques uns, mais elle fait mourir de faim le grand nombre. Je ne dis là rien de neuf.

Il faut encore observer que, malgré la grande habitude qu'il falloit pour assurer les subsistances d'une aussi grande ville que Paris, le gouvernement faisait des sacrifices inouis pour procurer des grains, & pour dédommager les boulangers, afin qu'ils donnassent le pain à meilleur marché qu'il n'est dans tout le royaume, à cause de cette immense quantité de bas peuple. Aujourd'hui, on a ôté toute puissance & toute ressource au gouvernement. La ville elle-même s'est ruinée en extravagances (c'est ainsi que je caractérise les dépenses faites depuis la révolution; peut-être y auroit-il une autre expression), & a ruiné tout ses habitants, & l'on ne veut pas voir que les provinces n'apporteront plus leurs grains, ni même les fermiers des environs, pour les vendre beaucoup au dessus de leur valeur; que les boulangers ne sont pas assez riches ni assez dupes pour acheter du bled fort cher, & vendre du pain fort bon marché. On ne veut rien voir de tout cela; on veut avoir le pain pour rien, n'importe d'où il vienne, ou pendre les boulangers & les aristocrates, qui sont des traîtres. Ceux-ci, on ne les trouve

pas tant ; leur inexiſtence les tient cachés. Eh bien! Pariſiens, vous-mêmes, mes chers concitoyens, qui fûtes toujours bons, mais toujours trop crédules, n'ouvrirez-vous pas enfin les yeux ? ouvrez-les, croyez-moi, ou vous reſterez ruinés ſans reſſource. Votre ville, qui n'eſt opulente que par le grand concours des étrangers, deviendra déſerte ; vous ſerez accablés de mille maux ; vos maîtres n'ont nulle eſpèce de connoiſſance en adminiſtration ; chaque jour ils vous le prouvent ; ils perdent leur temps dans les diſtricts ; vous en avez un nombre infini ; & tous différens entr'eux, parce que chacun veut faire ſes loix, que tous enſemble n'ont pas un légiſlateur.

Ils paſſent leur temps en minuties, en vain débats. Rien ne ſauroit réuſſir. Pour couvrir leur incapacité, quoique d'ailleurs fort honnêtes gens, ils vous diſent qu'il y a des traîtres ; tout leur fait ombrage ; une cocarde plus ou moins nuancée les inquiete. N'en a-t-on pas du tout, on vous force d'en prendre, où l'on vous arrête. Il n'eſt plus permis de ſortir hors des barrières ; les troupes ſont continuellement ſous les armes, pour paſſer des revues, pour aller & venir, toujours ſans nul objet, & le réſultat, c'eſt qu'il n'y a point de police.

On refuſe de tirer ſur des brigands qui font mille ravages, qui maſſacrent eux mêmes vos citoyens, & l'on a toujours mille canons tous prêts pour aller contre un ennemi qui n'exiſte pas ; & celui qu'on ſuppoſe, ce ſont des Français, leurs frères, leurs pères, qui ne penſeroient pas comme eux. Vous dis-je un mot qui ne ſoit dans la plus exacte vérité ?

Jetons un coup d'œil ſur les Etats-Généraux ; voyons leur compoſition ; voyons ce qu'ils font, ce qu'ils ont produit ; peut-être en retirerons-nous des faiſceaux de lumières, qui porteront le grand jour dans toutes les parties du royaume.

Je crois devoir commencer par faire obſerver que les Etats-Généraux ſont ſans doute une aſſemblée très-reſpectable, puiſque c'eſt une aſſemblée qu'on peut nommer d'ambaſſadeurs. Dans cette qualité, leur perſonne eſt ſacrée ; mais ils ne ſont pas autant que leurs maîtres qui les ont envoyés ; & ces maîtres ; c'eſt la Nation ; c'eſt elle qui les a revêtus de pouvoirs qu'elle a déterminés à ſon gré ; qu'elle peut révoquer de même, & je prétends qu'il ne leur eſt pas permis, ſous tel prétexte que ce ſoit, de s'écarter en rien des inſtructions qui leur ont été données, ou chaque individu, qui a concouru à les nommer, eſt en droit de leur en demander raiſon. D'ailleurs, ſi leur devoir ne les retient pas aſſez, l'honneur leur en impoſe la loi, par le ſerment ſolemnel qu'il ont fait entre nos mains. Je dis de plus, un député qui ſe croit un roi n'eſt cependant pas autant, quand il eſt en fonctions, qu'un ſimple citoyen qui a pu l'élire, puiſqu'il n'eſt que ſon fondé de procuration, & que même il ne lui eſt pas permis de s'occuper de ſes propres intérêts ; ils ſont & doivent être nuls. Il ne doit s'occuper que de ceux de ſes commettants, auxquels tout ſon temps appartient. Il eſt payé pour cela ; &, comme je viens de le dire, il a fait le ſerment de ſuivre, en tout, les ordres abſolus qui lui ſont preſcrits. J'ajoute encore, qu'il ne peut & ne doit accepter de place ni de dignité, hors des dits états, ſans en avoir obtenu la permiſſion de ſes commettants, & qu'il ne ſoit délié par eux du ſerment qui leur a fait, ou bien toutes les loix de l'honneur & de la probité ſont violées.

Je m'attends bien qu'on dira qu'un ſimple citoyen, qu'un ſimple électeur n'eſt rien ; cela peut être ; mais il a le droit d'inviter tous ſes contoyens, tous ſes co-électeurs de s'aſſembler & de reprendre toute leur puiſſance, afin de révoquer leurs pouvoirs dont on a abuſé.

Je dois dire auſſi que, d'après la conſtitution du royaume, conſtitution auſſi ancienne que lui, qui eſt dans toute ſa vigueur, juſqu'à ce qu'il en ait une autre qui l'anéantiſſe, que le Roi ſeul avoit le pouvoir de convoquer les Etats-Généraux. Je demande s'il les a convoqués pour qu'on détruiſe ſa puiſſance ? & ſi nous les avons nommés pour qu'ils culbutent tous ? D'après ces deux principes, continuons à développer notre idée.

Si le Roi avoit ſeul le droit de convoquer les Etats-Généraux, il pouvoit ſeul en indiquer la forme. C'eſt ce qu'il a fait par ſon réglement pour l'exécution de ſes lettres de convocation, du 24 Janvier dernier. Il l'a fait parvenir à tous les baillages dans toute l'étendue du Royaume, & c'étoit pour qu'on s'y conformât. Il n'a pas été ſuivi : première inſurrection.

Il avoit eſpéré que la voix de la conſcience auroit ſeule été écoutée dans le choix des députés aux Etats Généraux. Cependant, vous le ſavez tous, dans preſque toutes ſes provinces, la cabale & l'intrigue ont captivé la majeure partie des ſuffrages. Combien n'y en a-t-il pas qui ont couru de baillage en baillage, portant cinquante, ſoixante procuration., répandant de l'argent, faiſant de belles promeſſes ou de grandes menaces ! Tous les moyens étoient mis en uſage, ce dont tout le monde s'eſt apperçu ; auſſi jura-t-on beaucoup après les procurations ; & qui ſont enfin parvenus à ſe faire élire ? Vous n'êtes donc pas légalement repréſentés, ni ſelon votre vœu ; leur compoſition eſt donc illégale & vicieuſe ? Arrêtons-nous un moment ſur cette compoſition.

Dès le moment qu'on ſentit qu'il n'étoit plus poſſible de refuſer les Etats-Généraux, on chercha à diviſer tout le Royaume, en demandant toutes les opinions. Tout le monde ſait que c'eſt le moyen le plus ſûr, puiſqu'il y en a autant que

d'individus, & que chacun tient à la ſienne ; auſſi parut il une foule d'écrits, plus ridicules les uns que les autres ; on n'en tint nul compte ; jamais ont n'en eut le projet ; mais on avoit celui d'en venir où nous ſommes. Peut-être croyoit-on que les choſes n'iroient pas ſi loin ; je veux bien le croire. Enfin, après de longs débats, pour ſavoir ſi l'on admettroit à ces États un nombre égal de chaque ordre, ou ſi le tiers à lui ſeul ſeroit auſſi nombreux que les deux autres enſemble, ce dernier avis paſſa ; mais comme on vouloit détruire entierement la nobleſſe, qu'on craignoit de ne pas y réuſſir, ſi elle ſe réuniſſoit au clergé, ce qui auroit fait une égale balance, on s'aviſa de compoſer ce dernier de tous les curés des villages ; la plupart fils de chaudronniers, qui à peine ſavent lire dans leurs breviaires, qui ne ſont qu'à la portion congrue ; & puis on a donné cette foule d'accaparer toutes les voix ; enſorte qu'on peut dire avec vérité que la véritable nobleſſe & le véritable clergé réunis, ne ſont pas un ſixième. des Etats-Généraux ; le tiers a donc les cinq autres ſixièmes ; joignez à cela les avocats & les procureurs, accoutumés à défendre quelquefois en un jour le pour & le contre, toujours de la manière la plus indécente ; il faut encore comprendre le clergé & la nobleſſe qui ont abandonné leurs corps pour paſſer au tiers, ainſi que ceux qui tiennent tout des bienfaits du Roi, qui, les premiers, ont été contre : voilà comment ſont compoſés les repréſentants de la première Nation du monde ; je défie qui que ce puiſſe être de prouver le contraire.

Le Roi n'avoit convoqué les Etats-Généraux, qu'afin de pourvoir aux beſoins preſſants de l'Etat, de le conſulter ſur la reforme qu'il ſe propoſoit de faire ſur tous les différents abus qui ſe ſont gliſſés dans toutes les parties de l'adminiſtration (ce qui étoit bien ſage) ; mais non pour recevoir

des

des loix. Un très-petit nombre de députés, qui ſe ſont arrogés tout le pouvoir, connus par leurs écrits menteurs & ſéditieux, & leurs intrigues baſſes & fatigantes pour ſe faire élire, veulent en donner à tout le Royaume ! Français ! nobles & vaillants Français, le ſouffrirez-vous ?

Quand le Roi monta ſur le trône, ne trouva-t-il pas des loix établies ? Ces loix n'ont-elles pas rendu l'Etat floriſſant & redoutable à ſes ennemis pendant quatorze cents ans ? N'a-t-il pas juré aux pieds des Autels, devant la Nation, qui les maintiendroit ? Et l'on veut aujourd'hui rendre le Roi parjure, détruire des loix qui nous faiſoient vivre heureux, pour en ſubſtituer de nouvelles que la diſcorde aura dictées, & que la crainte aura fait adopter ? Ah ! Français ! dans quels affreux abimes allez-vous vous précipiter !

Le Roi avoit ordonnné que tous les députés ſeroient munis d'inſtructions & pouvoirs généraux & ſuffiſants, pour propoſer, remontrer, aviſer & conſentir ſur tout ce qui eſt énoncé dans ſes lettres de convocation ; nul n'en eſt pourvu ; tous ont des pouvoirs ſi limités, qu'ils ſont dans l'impoſſibilité de rien conſentir, ni de rien opérer légalement. Je ſais que pluſieurs ſe ſont pourvus de nouveaux pouvoirs par devers leurs baillages ; mais ces baillages étoient-ils aſſemblés pour faire ces changements, comme ils étoient quand ils ont donné leurs ordres ?

Les deux premiers ordres, du moins la majeure partie, ont fait ſerment, d'après le vœu de leurs commettants, de ne délibérer que par ordre. Le tiers a pris les mêmes engagements pour ne délibérer que par tête, les trois ordres réunis. Il n'eſt donc plus poſſible de rien faire, ou des ſerment ſeront violés. Alors, qui pourra ſe ſoumettre à ce qu'auront décidé de tels repréſentants ? & quelle confiance peuvent-ils inſpirer ?....

Enfin, le Royaume eſt compoſé de trois ordres, qui tous librement doivent délibérer ; & ce n'eſt que le conſentement unanime des trois, conjointement avec le Roi, qui fait la loi aujourd'hui ; ce n'eſt que le tiers, qui, à lui tout ſeul, s'eſt conſtitué la Nation ; ce qui eſt bien loin d'être le vœu de leurs ſages & vertueux commettants ; ils aiment trop la juſtice. Peuvent-ils donc faire un réglement quelconque, qui ſoit légal ? Français ! j'en appelle à votre équité, qui fut toujours franche & loyale.

Dira-t-on que les trois ordres ſont maintenant réunis ? S'ils le ſont, quand à leurs perſonnes, ils ne le ſont nullement par leurs opinions : d'ailleurs peuvent-ils prendre ſur eux, ainſi que je l'ai déjà dit, d'outre-paſſer en rien leurs cahiers & leurs inſtructions ? Dans ce cas, ils ſont révoqués de droit.

Si les derniers paſſés au tiers ont cédé, c'eſt parce qu'ils ſe ſont vus menacés de périr par le fer, ou dans les flammes ; ce qu'on ne peut ſe diſſimuler, par les ſacrifices inouis & impraticables qu'ils ont fait pour ſe ſouſtraire eux-mêmes aux horreurs qui ſe ſont tramées & commiſes à Paris dans le Palais Royal, où toute la plus vile populace ſe réuniſſoit pour ſe livrer à la licence la plus effrénée. Et l'aſſemblée des Etats-Généraux, après avoir ôté au Roi les moyens de punir, bien loin de réprimer ce déſordre ſi ſcandaleux, a reçu des députations de ces forcenés (M. Bailly en étoit alors préſident). Je veux croire que c'eſt par crainte ; mais alors les Etats-Généraux ne ſont donc pas libres ? S'ils ne le ſont pas, ce qu'ils feront peut-il paſſer pour une loi ? Voilà le fruit de tous les libelles & écrits ſéditieux qu'ils ont autoriſés par leur demande indiſcrette de la liberté indéfinie de la preſſe, qu'ils ont même priſe, ſans qu'elle fût accordée ; & cette liberté ſi grande n'eſt que pour

les écrits incendiaires ; tout autre eſt dangéreux pour ſon auteur. Tout mon corps frémit.

Enfin, les Etats-Généraux, quoique légalement aſſemblés, ont-ils du moins produit quelque bien? Nul. Au contraire, le royaume eſt par-tout en combuſtion depuis qu'ils ſont aſſemblés ; toutes les propriétés ſont attaquées ou détruites ; nul citoyen n'eſt en ſûreté ; il n'y a plus d'aſyle nulle part. Pluſieurs têtes qui n'étoient point coupables, ont été coupées ſans nulle forme de procès. Un criminel ſur l'échafaud, juridiquement condamné, eſt délivré à Verſailles, ſous les yeux du Roi, devant les Etats-Généraux aſſemblés, & ce criminel.... avoit aſſaſſiné ſon père.... Crime pour lequel les plus grands légiſlateurs de la terre n'avoient oſé prononcer de peine, tant ils étoient perſuadés qu'ils ne pouvoient exiſter dans la Nature. Français, je m'arrête..... mon ſang ſe glace dans mes veines. Mes cheveux s'hériſſent ſur ma tête.

Jamais les ſiècles paſſés, jamais les ſiècles futurs n'ont vu, ni ne verront les abominations qui ſe paſſent aujourd'hui. Les Etats-Généraux ne ſont donc qu'horriblement ſéditieux.

La Nation Françaiſe, la plus belle, la plus généreuſe de la terre, eſt-elle dignement repréſentée. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'aller aux Etats-Généraux. On ne pourra pas en rapporter la haute idée que Cinéas avoit conçue du peuple Romain, lorſque, revenant de ſon ambaſſade, il dit à Pyrrhus, que Rome lui avoit paru un temple, & le Sénat une aſſemblée de Rois ; mais au contraire, on ſera indigné de voir tout ce qui s'y paſſe. On diroit que c'eſt une aſſemblée des halles. Tout s'y paſſe dans le tumulte le plus affreux ; perſonne ne s'entend ; tout le monde parle à la fois, ſans nul égard les uns pour les autres. On s'y dit des choſes que l'homme le moins délicat ne ſouf-

friroit pas ; on s'apoſtrophe, perſonne ne s'offenſe, perſonne n'eſt ami, & tous ſont diviſés. Voilà nos auguſtes repréſentants.

On dira, ſans doute, que ma plume écrit des vérités toutes nues, ſans nul déguiſement ; je conſens même qu'on diſe que j'écris en maître irrité. Oui, Français, voilà la qualité que nous avons tous le droit de prendre. Je le ſais d'autant plus, qu'ayant été l'un des commiſſaires pour la rédaction des cahiers d'un des plus grands baillages du Royaume, je ſais que ce ſont nos ordres abſolus que nous leur avons donnés, qu'ils ont juré de ſuivre, & qu'ils ne ſuivent pas.

On croiroit peu être qu'on parle avec reſpect de la perſonne du Roi ; on en parle de manière à révolter un Français. Je n'en citerai qu'un exemple, tant je répugne à retracer une licence qui dégrade l'homme policé ; mais n'oubliez jamais, & vous le ſavez tous, que quiconque offenſe un Roi, a déjà fait injure à la Nation, qui doit la venger.

Séance du 18 Septembre. Le Roi ayant fait ſa réponſe ſur la ſanction que les Etats lui demandoient, ſur leurs arrêtés du 4 Août & jours ſuivants, avec une modération, une ſageſſe, des égards, j'oſe dire, que je n'aurois pas eu à ſa place ; M. le Chapelier a fait ſur cette réponſe, la motion la plus indécente, la plus déplacée qu'on ait jamais faite. Sur cela, M. le vicomte de Mirabeau a repliqué de la manière la plus convenable & la plus raiſonnable poſſible. Alors le comte ſon frère prit la parole, & dit, après avoir approuvé la motion de M. le Chapelier :

» Oſons dire au Roi, Meſſieurs : vous vous êtes trompé ſur la nature de notre demande. Nous n'avons pas entendu vous demander des avis ; nous vous avons demandé votre ſanction ; la juſtice & les circonſtances la rendent néceſſaires. Feuilles de

Verſailles, du 29 Septembre 1789, N°.) Je demande ſi jamais un ſujet s'eſt permis de propoſer de parler ainſi à ſon Roi, & ſi quelqu'un ſouffroit que qui que ce puiſſe, lui dît que ce n'eſt pas ſon avis qu'on demande, & ſi le Roi n'a pas le droit de le donner ? Voilà cependant les termes peu ménagés dont on ſe ſert à l'Aſſemblée ; voilà quels ſont les orateurs qui dirigent tous les gens ſages, & il y en a beaucoup ! pluſieurs, dans les trois ordres, étant retenus aux véritables principes, n'oſent rien dire ..... & le Ciel ne lance pas ſon tonnerre !.... Mais ces gens ſages & vertueux, qui gemiſſent de tant de déſordres, qui ſont le plus grand nombre, ſervent-ils leurs commettants par leur craintive inaction ? Ils ont oublié qu'ils étoient Français, lorſqu'en tremblant, ils ſe ſont mis ſous le joug.

Eh bien, Français ! n'ouvrirez-vous pas les yeux ? Permettrez-vous long-temps qu'on vous aviliſſe aux yeux de toutes les Nations ? je crois vous avoir ſuffiſamment démontré l'illégalité de ces états, les torts énormes qu'ils ont envers vous, les malheurs qu'ils vous ont cauſés ; vous le ſentez tous ; car il n'eſt pas un ſeul individu dans le Royaume, qui ne ſoit en ſouffrances. L'hiſtoire nous fournit des exemples d'Empires détruits, de trônes renverſés ; mais ce que les uns perdoient, les autres le gagnoient. Aujourd'hui perſonne ne gagne, & depuis le Roi juſqu'au mandiant, tout le monde perd. Le mandiant meurt de faim, ne trouvant plus de ſuperflu chez perſonne ; chacun craint de manquer du néceſſaire indiſpenſable. On n'a jamais vu rien de pareil.

Français, les temps ſont arrivés. Si les malheurs ont quelquefois conduits à l'indépendance, les malheurs doivent vous faire rentrer dans vos droits & vos devoirs. Aſſemblez-vous par baillages dans toutes les provinces, comme vous l'étiez quand

vous avez nommé vos députés ; ou seulement par chaque communauté, & tous les notables du lieu sans distinction d'ordre ; n'admettez plus de procurations, & révoquez vos pouvoirs ; prononcez que vous ne voulez plus d'Etats Généraux.

Suppliez le Roi de vouloir bien reprendre sa puissance, & promettez-lui tout secours ; demandez-lui de reformer les abus, ainsi qu'il en avoit le projet, fournissez lui, vous-mêmes, des moyens pour y parvenir, si vous croyez en avoir des bons, demandez lui de vouloir tenir tous les engagemens qu'il a pris lors de la séance royale du 23 Juin dernier, & la responsabilité des ministres ; ce sera plus que suffisant pour vous rendre heureux.

Les hommes sont faits pour être gouvernés, les Français plus qu'aucune autre nation, mais c'est un Roi qu'il leur faut.

Vous, Messieurs des Parlements, faut-il vous rappeller ces temps si glorieux où vous donniez tant de preuves de votre zèle, de votre amour, de votre fidélité pour vos Rois, & pour le maintien intact de la monarchie ? Vous dormez quand l'Etat est au moment de sa chûte, quand mille démons cherchent à le détruire de fond en comble ! Reveillez-vous ; qu'un beau zèle vous ranime ; montrez-nous tant de vertus, que nous soyons forcés d'oublier vos anciens torts ; on ne peut se dissimuler que vous en avez, n'eussiez-vous que celui d'avoir demandé les Etats-Généraux ; s'en est assez. Je sais qu'une suite de méchants ministres vous ont vivement tourmentés, que, peut-être, ils vous ont forcé à les demander ; mais de vrais magistrats restent sans reproche & toujours respectueusement inébranlables.

Reprenez tous, en un même jour, vos fonctions comme ci-devant ; ratifiez sur-le-champ vos promesses sur tous les sacrifices pécuniaires ; que nul n'en soit exempt dans le royaume ; lancez tous

enſuite des arrêts foudroyants contre tous les perturbateurs du repos public, ſans diſtiction quelconque ; faites la plus exacte recherche des auteurs des maux que nous ſouffrons ; que nulle conſidération ne vous arrête.

Caſſez tous, en un même jour, les Etats-Généraux, & tout ce qu'ils ont fait ; ; vous ſerez immortels.

Je vous ai fait voir, & vous connoiſſez vous-mêmes leur irrégularités, les maux affreux qu'ils nous ont faits. En faut-il davantage, pour vous porter à faire ce que vous devez, & ce qui eſt en votre pouvoir ? Vous en trouverez un exemple ſous le règne d'Henri VI. On tint les Etats-Généraux à Paris, en 1593 ; ils furent caſſés par un arrêt de la Cour du 30 Mai 1594. (Voyez Moréri, édition d'Amſterdam, 1648.)

Vous ſervirez la Nation, qui vous approuvera, ſoyez en sûrs. C'eſt le vœu des grands ; c'eſt le vœu des petits ; c'eſt le vœu de tous ; c'eſt encore le vœu du Roi ; & jamais vous ne l'aurez mieux ſervi. Ne dites pas, pour excuſer vos refus, que vous attendez que Sa Majeſté vous faſſe connoître qu'elle deſire que vous prenniez un parti. Voyez ſa poſition : je ne vous en dis pas davantage. Quoi ! faudra-t-il un ordre pour ſauver l'Etat ? Sauvez-le, & préſentez enſuite vos têtes. Vous verrez qu'elles vous reſteront, & vous ſerez couverts de gloire.

Suppliez le Roi de vouloir bien révoquer & annuller tout ce qui s'eſt paſſé dans ſon lit de juſtice le 4 Mai 1778 ; & tout ce que je viens d'idiquer, m'adreſſant a la Nation, vous l'obtiendrez ; je connois ſon cœur paternel.

Demandez-lui encore d'approuver les licences bourgeoiſes, je n'y vois nul inconvénient, quand elles ſeront ce qu'elles doivent être.

Que quand chaque ville, chaque bourg, chaque village ſe garde déſormais. Mais pour éviter les

inconvénients, ſuite néceſſaire de tant de gens armés, dont la majeure partie ignorent entierement le maniement des armes, qu'il y ait ſeulement, dans chaque endroit, autant de bons fuſils, épées & bayonnettes, qu'il y aura de gens en état de porter les armes que toutes ceſdites armes ſoient dépoſées en un lieu de sûreté dans chaque paroiſſe, avec auſſi la quantité proportionnée de poudre & de balles, & qu'il n'y ait que les gens de ſervice qui ſoient armés, avec encore la reſtriction que toutes les armes néceſſaires au ſervice journalier reſteront au corps-de-garde; enſorte que ceux qui monteront la garde, prendront toujours celles de ceux qui la deſcendront. Ces milices ſeront aux ordres de la municipalité, dont les premières cours ſouveraines auront la grande police.

Lorſque ces gardes auront arrêté queque malfaiteur, ou quelqu'un de ſuſpect, elles le conduiront, ſur le champ, aux juges naturels, qui le jugeront ſelon les loix. Les patrouilles, en cas de beſoin, ſe communiqueront d'un village à un autre, & ſeront doublées ou triplées, ſi le cas le requiert, ce qui rend parfaitement inutile toutes les maréchauſſées du royaume, qui lui coûtent beaucoup.

Ceux qui n'auront pas acquis le droit du port d'armes, doivent être déſarmés. Le bon ordre l'exige.

Je crois indiſpenſable d'exercer toutes ces milices au maniement des armes, dans la belle ſaiſon, les jours de Fêtes & Dimanches.

Ce nouveau réglement rendant tous les Français ſoldats, ils doivent tous être exempts de la milice royale; le Roi ſe réſervant, dans les cas de guerre, de demander à chaque paroiſſe, ou diſtrict, un certain nombre d'hommes proportionné à celui des habitants, & toujours ceux de bonne volonté, auxquels

auxquels tous les habitants, ſans diſtinction, feront un ſort.

O vous, braves & généreux militaires, vaillants ſoldats, lorſque j'invite la Nation à reprendre ſes droits, à faire ſon bonheur. & remettre ſon Roi ſur le trône, je n'oublierai point de vous rendre l'hommage qui vous eſt dû, mes vœux s'adreſſent également aux armées navales & aux armées de terre.

Vous fûtes toujours l'honneur & l'appui du trône. C'eſt votre valeur qui ſoutient les empires, qui fait toute leur puiſſance. Votre ſang verſé tant de fois a rendu la France floriſſante & redoutable à ſes ennemis pendant quatorze cents ans. Elle n'exiſte que par vous. Votre caractère n'eſt point changé. L'honneur ſeul vous guida toujours, l'honneur ſeul vous guide encore, & vous n'aurez jamais que lui pour guide. Je ſuis ſoldat comme vous; je ſuis votre ami; je vais donc vous parler, comme ſi j'étois parmi vous.

Les ſoldats ſont les vrais ſoutiens d'un empire; eux ſeuls le défendent; c'eſt donc eux qui doivent y tenir le premier rang; mais prenez bien garde à ce que je vais vous dire. Il faut bien diſtinguer un empire, d'avec une république; dans une république, les ſoldats n'y ſont regardés que comme des valets que l'on paie. Voyez la Hollande; le plus petit marchand s'y croit plus qu'un colonel; le ſoldat y eſt avili. Voyez, au contraire, tous les grands empires, les ſoldats y ſont des héros que l'on reſpecte; & plus le Roi ſera grand, plus ſes troupes auront de conſidération.

On veut faire de la France une république, où tous les états ſeront confondus. On veut bien y conſerver une ombre de Roi, mais ſeulement pour les apparences: ſa puiſſance ſera nulle. Il eſt donc de votre intérêt, ainſi que de toute la Nation, de vous oppoſer fortement à cet odieux

projet : tout doit vous y porter : l'honneur, le devoir l'exigent.

Vous ſervez le plus grand Roi de la terre. On veut que vous ſerviez les municipalités. Vous ſerez aux ordres du plus petit juge de village, & vous ſavez le cas que vous en faites.

On cherche à vous ſuborner : tout ſuborneur eſt un lâche que vous mépriſez. On vous fait entendre qu'on veut vous mener contre des Français, vos concitoyens ; on vous trompe. Penſez-vous que votre Roi voulût faire la guerre à ſes propres ſujets ? Quel fruit lui en reviendroit-il ? Mais ouvrez les yeux, ſoldats ; ce ſont vos ſuborneurs qui ſont armés contre vous. Paris, à lui ſeul renferme une armée. Il a une artillerie des plus formidables : & contre qui, eux qui font ſonner ſi haut les projets odieux (qu'on n'a jamais eu) d'armer les Français contre des Français ? Contre qui ſont-ils armés eux-mêmes ? Les ennemis ſont-ils ſous leurs remparts ? On ne voit que des gens ſoumis. C'eſt donc de toute évidence, que c'eſt contre vous qu'ils ſont armés. N'êtes-vous pas des Français ? Vous l'êtes ſans doute, & des bons & de véritables Français, l'honneur & l'élite de la Nation. Eux ſe ſont égarés. Ne croyez pas pourtant que ce ſoit tous les Pariſiens ! c'eſt un petit nombre qui veut uſurper l'autorité.

Mais le Roi, qui eſt un bon père, gémit ſur leur aveuglement, retient ſon bras, ne punit point ; il attend leur repentir, leur ouvrira ſon ſein paternel, toujours prêt à les y recevoir. Suivez donc aveuglément les ordres de vos officiers : ſoyez ſûrs qu'ils ne vous ordonneront jamais rien contre les loix de l'honneur. Sans doute ils vous commanderont d'aller contre les émeutes populaires. C'eſt votre ſûreté, c'eſt la ſûreté publique. Ils vous commanderont même de tirer ſur

des brigands attroupés. Mais les brigands ſont-ils Français ? Des brigands ne ſont d'aucune nation, quoiqu'il y en ait dans tous les pays. Mais par-tout ils ſont l'horreur du genre humain, & par-tout on cherche à les détruire. D'ailleurs, vous le voyez, ces miſérables maſſacrent eux-mêmes chaque jour les plus honnêtes gens. Vous êtes avares de leur ſang, quand ils cherchent à répandre le vôtre !

Mes amis, mes camarades, voilà tout ce que notre bon Roi avoit exigé de ſes Gardes Françaiſes. C'étoit de maintenir l'ordre dans Paris, d'en chaſſer les ſcélérats & les bandits. Il ne voulut rien de plus.

Les Gardes-Françaiſes ont été trompés eux-mêmes ; ils en conviennent, & leur repentir ſe manifeſte chaque jour. Ils ſont prêts à rentrer dans le devoir pour n'en jamais ſortir. Il ne leur manque qu'un homme qui ſache les ramener dans les voies qu'ils ſuivoient autrefois. Il s'en eſt trouvé mille pour les égarer ; il ne s'en préſente pas un ſeul qui ait aſſez de courage pour leur montrer leur erreur. Eh bien, ſoldats ! c'eſt à vous Gardes-Françaiſes que je parle, vous en trouverez un, c'eſt moi. Je me lie à vous. Je me livre à vos mains. Je fais les riſques que je cours, non de votre part (vous avez conſervé l'eſprit noble du ſoldat) : c'eſt de la part de ceux-même qui vous ont tendu des pieges ; mais vous me défendrez, j'y compte. ſi l'on m'aſſaſſine avant que vous ayez le temps de me défendre, vous vengerez ma mort. J'aurois ſauvé la Patrie, & je mourrai content.

(Je me ferai connoître dès que vous le deſirerez).

Vous connoiſſez vos torts ; on ne peut vous les diſſimuler ; mais je ſais combien vous avez réſiſté ; je ſais combien votre cœur répugnoit à

ce qu'on vous a fait faire, & les efforts qu'il a fallu pour vous gagner. Je sais aussi que dans votre erreur même, vous avez toujours montré que vous étiez soldats.

Votre colonel sans doute a de grands reproches à se faire. S'il avoit toujours su vous prendre par l'honneur, vous ne seriez jamais sortis des bornes qui vous étoient prescrites. Si j'avois eu celui de vous commander, vous n'auriez rien fait d'indigne de vous, & la France ne seroit pas plongée dans les malheurs affreux qui l'accablent aujourd'hui. Soldats! vous pouvez encore tout réparer, & vous couvrir d'une gloire immortelle.

Votre Roi est prisonnier, vous le voyez. Vous l'avez garanti de la fureur d'une populace effrénée, dont les projets étoient inconnus; ce qui vous a rendu l'estime de tous les gens de bien. Dites aujourd'hui que vous prétendez qu'il soit libre, il le sera. Ses Gardes-du-Corps n'existeroient plus sans vous. Finissez votre ouvrage. Demandez qu'ils reprennent leurs fonctions auprès de Sa Majesté, ils les reprendront. N'est-il pas affreux, qu'un Roi de France ne puisse avoir des Gardes-du-Corps, quand le plus petit Souverain a les siens? Songez, soldats, que voici le moment où vous pouvez faire la plus belle action du monde, mettre le Roi dans le cas de ne jamais oublier ce trait de zèle, d'amour & de fidélité, & de contracter une amitié inviolable avec toute la noblesse du royaume, & avec le plus beau & le premier corps de toutes les troupes de France.

Après un service aussi signalé que vous aurez rendu au Roi, demandez lui de vouloir bien oublier le passé, de vous rendre ses bontés; demandez-lui de vous réintégrer dans tous vos droits, de redevenir sa garde la plus fidelle; il ne vous

refuſera pas : demandez lui auſſi de rappeller vos officiers, excepté le colonel, puiſqu'il eſt la cauſe première de votre égarement. Vous obtiendrez tout, tant le cœur de ce Monarque eſt bon & généreux. Vous reprendrez votre ancien uniforme, & le nom ſi glorieux des Gardes-Françaiſes de la perſonne ſacrée du plus grand Roi du monde.

Votre exemple a porté l'inſurrection dans preſque toutes les troupes. Votre exemple les fera toutes rentrer dans le devoir, & la faute que vous avez faite va ſervir à vous immortaliſer, attendu que toutes verront qu'il a fallu vous tromper pour vous mettre dans l'erreur; mais qu'auſſi-tôt que vous l'avez reconnue, vous avez ſu vous repentir (ce qui part toujours d'une grande ame); & que, pour prouver que l'honneur eſt toujours la baſe de vos principes, vous prétendez rendre à l'état ſa première ſplandeur. Il vous la devra véritablement, & vous en aurez toute la gloire. Songez que tout vous invite à faire ce que je vous dis; l'honneur, le devoir & la reconnoiſſance. Car vous n'oublierez pas que votre Roi vous a toujours ſoldés, quoique vous ne fuſſiez plus à lui, tant il eſpéroit ſur votre retour.

S'il en étoit parmi vous, qui n'approuvaſſent pas ce projet, ne les forcez pas; contentez-vous de les mépriſer; & rappellez ceux de vos camarades qui ſeront de bonne volonté, qui ſe ſont retirés dans leurs Provinces. S'ils ne ſuffiſent pas pour vous mettre au complet de ce que vous étiez, vous prendrez, pour y parvenir, ceux que vous croirez les plus dignes d'entrer dans un corps auſſi auguſte que le vôtre va devenir : croyez que je vous donne un bon conſeil : invitez auſſi tous les ſoldats, cavaliers ou dragons, qui ſont à Paris, de ſuivre votre exemple. D'ailleurs, vous le voyez, on ne veut plus à Paris de ſoldats qui

quittent leurs drapeaux. On cherche même à ſe défaire de vous autant qu'on le peut, ne vous trouvant plus néceſſaires ; mais reſtez toujours.

Je parle maintenant à toute l'armée. Vous voyez les moyens violens que les parlemens ont employé contre les brigands, auxquels cependant on doit la révolution : dès qu'elle a été faite, on leur a fait la guerre, on les a chaſſés ; on en a pendu pluſieurs. Tous ces faiſeurs de motions du Palais royal, auxquels on donnoit beaucoup d'or pour échauffer les eſprits, ſitôt qu'ils n'ont plus été néceſſaires, on les a arrêtés, comme perturbateurs du repos public ; on les a mis au carcan ; on ne ſait pas ce qu'ils ſont devenus.

Je crois vous en avoir dit aſſez pour vous faire ouvrir les yeux, ſoldats ; c'eſt à vous à faire tout rentrer dans l'ordre. Vous avez la force en main, jurez ſur vos glaives, que vous défendrez votre Roi envers & contre tous. Dites que vous prétendez qu'il reprenne toute ſa puiſſance ; que c'eſt votre vœu, que vous le voulez. Vous aurez la gloire d'avoir remis ſur le trône le plus grand Monarque du monde, & d'avoir rendu à votre patrie la tranquillité qu'elle a perdu depuis ſi long-temps, & qu'elle deſire avec tant d'ardeur. Si vous ne le faites pas, vous ſerez auſſi malheureux que nous : la confiance publique étant perdue, il ne circule pas un écu. Qu'allons-nous devenir ? Mais je connois votre valeur, je ſais combien l'honneur vous anime : je vous vois tous empreſſés d'envoyer une députation au Roi, pour l'aſſurer de votre fidélité. Quelle gloire ne ſera-ce pas pour le premier régiment ou la première garniſon qui en donneront l'exemple ? Ah ! ſoldats, je vois que les premiers qui liront cet écrit, ſeront les premiers à ſe ſignaler ; d'autant mieux que vous n'avez pas un coup de fuſil à tirer. Vous n'avez qu'à prononcer affirmativement, que vous

voulez que tout rentre dans l'ordre, & tout y rentrera. Soldats ! ſongez que voici le moment où vous pouvez à jamais couvrir de gloire tout le militaire Français.

SIRE,

Votre Majeſté vient de voir ce que mon zèle m'a ſuggéré pour elle : je la ſupplie de vouloir bien permettre que je lui adreſſe encore directement quelques réfléxions.

Si votre régiment des Gardes-Françaiſes fait ce que je lui preſcris, ainſi que je le crois, je penſe que Votre Majeſté doit leur pardonner, & les rétablir tels qu'ils étoient.

Si les troupes, comme je n'en doute pas, ſe déclarent pour vous, à l'exemple des Gardes, je crois qu'une amniſtie générale devient néceſſaire, & qu'il conviendra que Votre Majeſté ſe rende, dans la belle ſaiſon, au milieu de ſes braves ſoldats, pour y jouir de leur amour & de leur fidélité. C'eſt le vrai moyen de les maintenir dans ces heureux principes, qui ſont les ſeuls vrais. Je crois qu'il ſeroit à propos, en attendant que ce projet puiſſe avoir lieu, de vous occuper le plus promptement poſſible, d'augmenter leur ſolde, qui vraiment n'eſt pas ſuffiſante. Je ſais que le ſoldat Français ne ſert que pour l'honneur ; mais encore faut-il qu'il ait de quoi vivre. Il convient auſſi, par toutes ſortes de raiſons, de rendre les compagnies aux capitaines, les lieutenances colonelles, & les majorités aux corps, & de ne donner les régimens qu'à des officiers d'un mérite reconnu. Je ne conſeillerai jamais à Votre Majeſté de s'armer contre ſes ſujets.

Je ſais combien ce projet odieux pourroit l'offenſer : je la ſupplie auſſi de croire qu'il ne peut jamais entrer dans mon ame ; elle eſt trop gé-

néreuſe ; mais il faut qu'un Roi ſache ſe faire obéir. Sans doute le plus bel attribut des Souverains, c'eſt celui de pardonner, de faire grace. Mais un Roi qui pardonne toujours, par ſa bonté trop facile, rend tous ſes ſujets malheureux. Leur deviſe doit être juſtice & fermeté.

Sire, ſi Votre Majeſté ne caſſe pas elle-même les États-Généraux, elle doit du moins applaudir à ce que les Parlemens lui rendent ce ſervice ; ſervice qui devient de la plus grande importance pour toute la Nation ; elle le deſire, elle fait des vœux ardens pour l'obtenir.

L'état eſt dans une criſe où jamais puiſſance ne s'eſt trouvée ; on invite de toutes parts à venir au ſecours ; toutes les bourſes reſtent fermées ; ce qui prouve le peu de confiance qu'on a dans les Diſtricts de Paris, & dans les États Généraux. Mais, Sire, reprenez votre puiſſance ; montrez à vos peuples (les plus aimables, les plus généreux de la terre), que vous allez ſupprimer tous les abus, que vous allez les gouverner en pere, que vous allez être Roi, des millions vont s'offrir à vos yeux.

L'impôt volontaire du quart du revenu d'un chacun ne produira rien, étant ridicule ; & le Souverain lui-même ne le demandant pas; mais, Sire, quand vos ſujets verront l'ordre rétabli, l'état d'un chacun aſſurera la monarchie ſans atteinte, inébranlable ſur ſes fondemens : le commerce libre & protégé, que vous leur ferez connoître, les beſoins preſſans de l'état, vous verrez tous les corps, les arts, les métiers, les compagnies, les maîtriſes, tous vos ſujets venir à votre ſecours, & d'une manière efficace. Mais pour leur donner plus de confiance, ordonnez que toutes ces ſommes reſtent en dépôt au même lieu dont elles ſeront ſorties, qu'elles ne viennent point au tréſor-royal, & que chacun acquitte les articles

ticles que vous leur aurez désignés, & que le tout soit rendu public par la voie de l'impression.

Je ne crois pas qu'un particulier isolé doive faire de ces sacrifices, & sur-tout quand ils ne peuvent être que très-modiques. L'exemple ne séduit personne, & prête beaucoup à la critique : mais quand ce sera par corps, par compagnie, par généralité, alors chacun contribuera librement, selon son zèle & ses facultés, & la modeste indigence (qui souvent a plus de vertus, que ces riches qui affectent un zèle si patriotique) n'est pas humiliée, & partage l'honneur de sa généralité, qui n'en est point jalouse.

Sire, connoissez les Français, gouvernez-les bien ; ne leur demandez jamais que ce qu'ils pourront faire ; que votre autorité ne soit jamais compromise ; que vos décrets soient mûrement réfléchis, dictés par la justice ; mais une fois lancés, qu'ils restent irrévocables : prenez toujours les Français par les sentimens qui leur est le plus cher, celui de l'honneur ; que le vice n'opprime point la vertu qui seule doit tout obtenir. Vous les conduirez aux enfers, & vous serez le plus grand Roi du monde.

Vos affaires sont bien embrouillées ; mais si j'avois le don de communiquer mon ame à vos Ministres, je voudrois, connoissant la Nation comme je la connois, qu'avant six mois, on ne dourât plus de voir bientôt la France ce qu'elle doit être.

Résumons. Pour établir l'ordre, il faut nécessairement en revenir à notre premiere constitution ; on a beau dire qu'elle n'existe pas, elle existe. Quand même on ne pourroit produire de réglement positif qui la fixât, un usage de quatorze cents ans ; qui nous a rendus si puissans, si floriſſans, heureux enfin, doit avoir force

de loi constitutive. Nous voyons, j'en conviens, des abus énormes. Eh bien, c'est ces abus qu'il faut extirper. Mais il ne faut pas tout détruire, il faut perfectionner.

Il n'en est pas d'un empire comme d'un édifice quelconque, & pourquoi? c'est que celui-ci n'appartient qu'à un seul, ou à une petite société, qui peut réunir ses opinions pour le renverser entiérement, afin de le réédifier sur un autre plan, ce qui ne blesse personne. Mais un empire composé de vingt-cinq millions d'habitans, dont les intérêts sont si divers, ne doit jamais supporter que de légers changemens, ou tout va mal. L'exemple est sous nos yeux, chaque individu le sent fortement.

Les hommes, sans doute, paroissent être nés pour être tous égaux, parce qu'il est bien démontré moralement & physiquement qu'ils viennent tous d'un seul. Cependant, la nature a gravé dans nos cœurs, non pas le caractere de l'esclavage, mais la nécessité absolue d'obéir; ensuite les circonstances dans lesquelles on est né; l'éducation qu'on a reçue, ont formé les différentes nuances. Je dirai plus, je crois que tels sont les décrets de la providence. Je sais que je me donne un ridicule de croire en Dieu; mais je crois, & je porte mon ineptie jusqu'au point d'oser espérer en lui.

Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'est de voir des êtres purement passifs, & il y en a beaucoup, & que de tous les temps, depuis que le globe est habité, il y en a qui ont commandé, il y en a qui ont obéi. Il faut donc des signes de démarcation: les hommes ne sont pas faits pour être tous égaux, ou bien la société disparoît; & ceux qui crient tant pour l'égalité, n'en font qu'un jeu de mots: je vais le prouver.

Je sais qu'un avocat, qui n'est point né noble, a dit qu'il ne s'accoutumoit pas de voir que son fils tirât à la milice, quand un Montmorenci n'y tiroit

pas, vu que tous les hommes ſont égaux. Je voudrois demander à ce M. l'Avocat, s'il regarde le porteur d'eau, ou le petit décrotteur comme ſon égal ? Il eſt cependant homme comme lui, organiſé de même, peut-être plus vertueux, & peut-être qu'il ſera choqué de la comparaiſon. Dira-t-il que ce petit Savoyard eſt un petit malheureux, ſans nulle eſpece d'éducation, & qu'il le paye pour décrotter ſes ſouliers, & le porteur-d'eau de même, pour le ſervice qu'il lui rend ? La réponſe ſeroit on ne peut pas plus inepte, & horriblement ridicule. Si ces deux êtres ſont ſans éducation, c'eſt parce qu'ils ſont nés de parens pauvres, & que c'eſt peut-être les ſiens qui les ont ruinés. Il les paye, dit-il ; mais lui ne reçoit-il pas de l'argent de tout le monde ? Il en recevroit de ce porteur d'eau, de ce décrotteur, s'il plaidoit un procès pour eux ; enfin, ſon exiſtence ne vient que de l'argent qu'il gagne : je le ménage, ne me ſervant que de cette expreſſion. Les admettroit-il à ſa table ? Sûrement non : M. l'Avocat a trop d'orgueil, & les diſproportions ſont trop grandes : cependant, la diſproportion de lui à un Montmorenci eſt bien grande auſſi ! & ce Montmorenci l'admettroit à manger avec lui ; il épouſeroit même ſa fille, ſi elle avoit bien des écus. Diſons donc que c'eſt la fortune qui marie tout. Sixte-Quint devint Pape de ſimple petit porché qu'il étoit : il n'admit pourtant pas dans ſes états l'égalité des conditions, & ſe croyoit bien le premier du monde. Enfin l'on voit tous les jours que rien n'eſt ſi vain qu'un nouveau parvenu ; & ceux qui crient tant pour n'avoir perſonne au-deſſus d'eux, voudroient fouler à leurs pieds l'univers entier ; mais leur empire ſeroit en vérité trop dur.

Meſſieurs les députés du Tiers, quand ils ont voulu détruire la nobleſſe & le clergé, dont leur acharnement n'a pas été diſſimulé, ni leur terrible animoſité, ils ont dit que le Tiers faiſoit la preſque

totalité du royaume, pour faire voir que le reſte méritoit bien peu d'égards. Mais on peut répondre à ces glorieux défenſeurs, que s'ils ſe ſont modeſtement rangés dans cette vaſte & générale claſſe, ce n'étoit que pour en tirer tout l'avantage, & non pour ſervir les malheureux. Ils en donnent aujourd'hui la preuve, voulant fixer à tant de marcs d'argent d'impoſitions (car toutes leurs expreſſions ſont nouvelles, ainſi que leurs opérations,) ou tant de poſſeſſions de biens fonds, pour être quelque choſe dans l'état ; ſans conſidérer que ceux qui ſeront exclus par ce réglement, ſeront encore la preſque totalité du royaume ; car ſi l'on comptoit tous les payſans qui ne ſeront pas dans tous les cas requis, tous les ouvriers, les manœuvres, les domeſtiques, les pauvres, & les ſoldats enfin, avec auſſi la majeure partie de leurs officiers, & tant d'autres que je ne nomme pas, tant l'énumération ſeroit grande, ce ſeroit encore la preſque totalité, pour me ſervir toujours de leurs termes didactiques, & à coup ſûr la partie la plus redoutable. Ce ſont pourtant tous des hommes, des citoyens, par conſéquent ayant tous les mêmes droits. Je voudrois qu'on fût conſéquent ; mais quand on veut faire le mal, on s'aveugle ſur les conſéquences.

Je prie le lecteur de me permettre un épiſode qui trouve ici ſa place tout naturellement. Comme il y a des ducs aux Etats-généraux qui ſe ſont aſſimilés aux avocats, & même fort au-deſſous ; qu'il y a des avocats dans ces mêmes Etats qui ſe croient fort au-deſſus d'un duc, faiſons-les marcher enſemble.

Je ſuppoſe que ces deux Meſſieurs ont dit quelque dureté chacun à leurs domeſtiques, qui ſans doute leur auront manqué : ces domeſtiques prendront de l'humeur, & rendront à leurs maîtres une volée de coups de bâton. Il n'y a plus de quoi les tuer : nous ſommes tous égaux. On appelle la garde : la garde vient, prend les battus & les battans, &

les conduit au district, partant du nouveau principe de la parfaite égalité parmi les hommes, du droit enfin de l'homme : il n'y a point de sang répandu. Les domestiques ont de l'honneur ; ils ne souffrent point de propos qui blessent leur délicatesse ; ils ont fait ce que leurs maîtres auroient fait en pareil cas : c'est une affaire d'égal à égal, c'est-à-dire pourtant de canaille, puisqu'il n'y a que la canaille qui donne & qui reçoit des coups de bâton. On les conduit tous quatre au corps-de-garde, comme ayant troublé l'ordre de la société, puis on les renvoie chez eux, après leur avoir bien lavé la tête.

Les deux maîtres veulent au moins renvoyer leurs domestiques. Ceux-ci répondront, cela vous plaît à dire ! nous sommes les maîtres, parce que nous sommes les plus forts ; nous sommes la presque totalité ; car parmi tous vos gens, tous vos vassaux (ils ont chacun une fort belle terre,) qui sont nos égaux & nos compagnons de fortune, il n'y a que vous & vos fermiers qui payent un marc d'argent d'impositions. Nous allons vous faire sentir que c'est à nous à faire la loi ; & pour que la révolution soit totale, nous allons partager entre nous vos biens, & vous mettre à la place du dernier de votre village, c'est-à-dire que vous n'aurez rien. Vous ferez parler les loix tant qu'il vous plaira, nous ne les avons pas faites, nous n'avons pas été consultés, parce que nous n'étions pas assez riches ; nous ne voulons pas nous y soumettre.

Nous avons parmi nous (nous entendons tous ceux qui, par vos réglemens, sont exclus de donner leurs voix dans l'Etat,) des gens de la plus grande distinction, soit par leur naissance, leur mérite ; leurs talens, & beaucoup de braves soldats ; ceux-là seront nos chefs, seront nos guides dans tout ce que nous ferons ; & vous resterez le presque rien de la presque totalité, ce qui sera peut-être alors un tout organisé d'une maniere tout-à-fait nou-

velle. Mais les Etats-généraux font du neuf & du très-neuf, nous en ferons auſſi.

Nous conſerverons notre roi, parce qu'il eſt bon; nous lui dirons de l'être toujours, mais de ne pas toujours pardonner, attendu que les gens ſages & vertueux n'auroient pas plus d'avantage que les ſcélérats, & que ceux-ci nous tourmenteroient ſans ceſſe, vu l'impunité dont ils ſeroient ſûrs : nous lui dirons enfin d'être juſte.

Nous conſerverons auſſi nos nobles, auxquels nous ferons un meilleur ſort que le nôtre, pour qu'ils aient auſſi plus de conſidération quand ils auront des vertus, & pour qu'ils puiſſent nous aider au beſoin. Nous voulons les conſerver, parce que non-ſeulement ce ſera une juſtice, mais encore pour que ce ſoit un objet d'émulation pour nous qui voulons entrer dans quelque belle action. D'ailleurs, il nous commanderont, préférant leur obéir à ceux qui ſeroient ſi parfaitement nos égaux.

Quant aux Parlemens, nous pourrions fort bien nous en paſſer, même leur faire perdre leurs charges, attendu que nous leur devons en partie les maux que nous ſouffrons, & qu'ils ne ſavent ou n'oſent les réparer : eux qui vouloient autrefois être nos maîtres, paroiſſent aujourd'hui avoir peur de tout, tant leur ſoumiſſion & leur inaction eſt grande. Nous aurons des juges que nous prendrons parmi les gens éclairés, les plus vertueux & les plus ſages ; jamais parmi les jeunes freluquets, qui ne connoiſſent que les couliſſes de l'Opéra, les longues toilettes, & les grandes friſures.

Nous laiſſerons dans le néant tous les avocats, tous les procureurs, (les juges eux-mêmes connoîtront les loix,) & ces gens de la cour, qui ont affecté une ſi grande popularité, qui n'étoit que feinte, va la circonſtance.

Si tout ce que je viens de dire arrivoit, je crois que les Etats-Généraux chanteroient bien vîte la

palinodie de cette ſi grande égalité qu'ils ont voulu mettre entre les hommes ! Convenons donc que ces Meſſieurs, qui ne veulent être dominés par qui que ce puiſſe être, voudroient étendre leur domination au-delà de toutes les bornes. Ils nous prouvent cependant qu'elle ne ſeroit pas aimable. On voit tous les jours parmi les hommes qui s'élevent, que moins ils étoient faits pour être quelque choſe, plus leurs chaînes ſont peſantes.

Ces meſſieurs, pour bien nous prouver encore qu'ils veulent être abſolus, oublient qu'ils ont des maîtres. Ces maîtres ſont leurs commettants. Ils ont fait un arrêté qui défend aux provinces de s'aſſembler. Je voudrois ſavoir pourquoi Paris n'eſt pas compris dans cette défenſe. Cependant, Paris eſt ſous le glaive de leur juſtice. Paris, ſans conſulter ce redoutable ſénat, s'aſſemble de lui-même, lance auſſi ſes décrets abſolus : il reſte permanent, & il eſt très-problématique de ſavoir où réſide le ſouverain pouvoir. Tout cela fait voir que lorſqu'on n'eſt pas bien décidé au combat; que ce n'eſt jamais que de très-loin, que l'on défie ſon ennemi ; c'eſt ainſi que je vois, c'eſt ainſi que tout ſera perdu, ſi nous reſtons dans notre aveuglement. Revenons donc comme nous étions ; ſupprimons les abus dans toute l'adminiſtration, & perfectionnons notre code criminel, ou c'eſt fait de la France ; ſon commerce eſt dans une ſtagnation la plus effrayante. La grande émigration qui ſe fait journellement, la ruine pour toujours, enrichit nos voiſins, & prouve évidemment que le général n'approuve pas tout ce qui ſe paſſe : car ceux qui reſtent ne peuvent faire autrement ; mais des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts.

L'émigration qui ſe fit lors de la révocation de l'Edit de Nantes, a une plaie qui ſaigne encore. Celle-ci renverſe tout, & devroit bien faire ouvrir

les yeux ; ouvrez-les, Français ! voyez que tout ce qu'on fait, vous conduit à votre ruine totale. Votre Roi ne peut plus rien, il eſt priſonnier, dans toute la force du terme ; on ſe ſert de ſon nom pour vous aveugler davantage. Mais tout ce qu'il ſanctionne, tout ce qu'il fait ne peut avoir force de loi. Il eſt certainement bon, mais il ne peut rien faire par lui, n'étant pas libre. C'eſt à vous à le remettre ce qu'il doit être, il le deſire ; il n'attend que ce moment pour vous rendre heureux, & réparer les maux qu'on vous a faits.

En terminant cet écrit, j'invite tous les bons Français, qui aiment la Nation, qui chériſſent leur Roi, de m'aider à le rendre public dans tout le Royaume ; le faiſant imprimer dans toutes les Provinces, pour que chacun puiſſe le lire, & le faire lire dans toutes les Paroiſſes. J'invite ſurtout à le communiquer dans toutes les troupes.

P. S. J'ai différé juſqu'au moment de l'impreſſion de cette petite brochure, de parler de la tragédie de Charles IX, que l'on donne aux Français, eſpérant qu'on m'éviteroit, en le retirant, l'horreur d'en faire mention.

Cette tragédie, comme ouvrage dramatique, eſt la plus mauvaiſe, la plus mal-faite de toutes les pièces qu'on donne au théâtre, & ſeroit tombée, dès le premier acte, ſans la circonſtance actuelle, qui la fait applaudir depuis le commencement juſqu'à la fin. Je prie le lecteur de croire que je n'y ai point été, que je ne l'ai point lue, que je ne la lirai point : j'en ai beaucoup trop de ce que j'en entends dire.

Malheureuſement tout le monde connoît le maſſacre horrible, exécrable de la Saint-Barthélemy. C'eſt cette action qu'on ſe plaît aujourd'hui à ſe retracer

retracer devant les yeux.... , Nos crimes ne ſont ils donc pas aſſez grands ? Veut on les noircir davantage ? Oui , ce crime abominable ne fuit qu'un jour , qu'un moment , peut-être ſuivi du repentir Ont veut aujourd'hui qu'il dure toujours.

L'on voit ſur la ſcène le Cardinal de Loraine, revêtu de la pourpre ſacrée , des habits pontificaux ; on diroit que c'eſt au Saint des Saints qu'il doit offrir un ſacrifice ; c'eſt pour bénir les poignards de mille aſſaſſins , qui vont les plonger dans le ſein de leurs frères , de leurs enfants , de leurs pères..... Voilà le ſpectacle qui fait dans ce moment le délice des Pariſiens !.... Grand Dieu ! juſqu'à quand ſouffrirez-vous que des hommes , qui ſe diſent éclairés , ſurpaſſent en férocité les ſiècles les plus barbares , au mépris même d'une ſi ſainte Religion ? Les villes , que dans votre colère vous fites autrefois périr par le feu de la foudre , étoient-elles auſſi coupables ? ou nous reſervez-vous une plus terrible vengeance ?

Tremblez , nouveaux adminiſtrateurs ! la meſure eſt comblée ! Quoi ! vous tenez votre Roi priſonnier ! Sa trop grande bonté le fait acquieſcer à tout ce que vous demandez , & vous êtes encore aſſez infames pour oſer encore , ſous ſes yeux , lui retracer l'image d'un crime commis par un de ſes prédéceſſeurs , qui jamais n'eût trouvé place dans l'hiſtoire , ſi le Ciel l'éterniſant , eût voulu nous punir toujours d'une action ſi déteſtable.

Vous préſentez à la Reine un méchant , parce qu'il eſt ſorti du même ſang dont elle ſort , pour rendre plus amer le calice dont vous l'abreuvez ſans ceſſe ! Vos deſcendants auront le même ſort ; on ne leur parlera de vous que pour les faire rougir ; mais vous avez beau faire , elle nous montre aujourd'hui combien elle eſt grande , & combien vous êtes bas ; c'eſt l'hommage que lui

rend dans ce moment un des plus grands Rois du monde, parlant à un de nos Princes du Sang, dont voici les propres paroles.

Le Roi d'Angleterre ayant fait attendre deux heures M. le duc d'Orléans, lui dit : » Le Roi de France m'a donné connoiſſance des événemens arrivés dans ſon royaume; j'en ſuis ſenſiblement touché : ſa cauſe eſt celle de tous les Souverains; je n'ignore pas non plus l'extrême courage de la Reine, ſon grand caractère ; je ſuis très-aiſe de témoigner au premier Prince du Sang de France, les ſentiments que j'éprouve, & qu'il doit partager plus qu'aucun autre. »

Ces paroles ſans doute, dans la bouche d'un grand Roi, diſent bien plus que toutes les plumes éloquentes n'en pourroient dire. La mienne ne l'eſt pas ; auſſi j'admire, & avec reſpect, me tais ; mais c'eſt dans l'adverſité qu'on connoît les grandes ames.

Dira-t-on, pour juſtifier la repréſentation de cette pièce, que c'eſt le peuple qui la demande? Le peuple ne lit pas, ne connoît point l'hiſtoire, ne va point à la comédie. D'ailleurs, trente mille hommes armés dans une ville, doivent y maintenir l'ordre, ou leur chef eſt indigne de les commander. Auroit-on d'autres projets ? Il eſt affreux d'y penſer, je ſouillerois ma plume de vouloir les éclaircir. Je finis.

A l'Auteur du Pére-de-Famille.

Au moment, Monſieur, que je corrige la première épreuve de la dernière feuille de ce petit ouvrage, je reçois votre excellent tableau. J'ai pris d'autant plus de plaiſir à le lire, que tout récemment je venois de voir dans l'hiſtoire le trait que vous avez ſi bien adapté à la circonſtance actuelle. Souffrez que je vous témoigne, avant tout,

la satisfaction que j'éprouve de voir que vous êtes non pas ce qu'on appelle aujourd'hui un bon patriote, mais un bon & loyal Français, qui aime son Roi, sa patrie, & qui veut le bien. Voilà, Monsieur, des titres qui valent bien, je pense, celui qu'on voudroit nous faire prendre à tous; mais on a beau faire, le grand nombre, & le très grand nombre, pense comme nous.

Vous gardez l'anonyme, mon cher Monsieur, & vous faites bien; cependant nous avons la liberté indéfinie de la presse; mais cette liberté si grande, excepté, j'en conviens, les écrivains sages & vertueux. Consolez-vous, Monsieur, notre tour pourra venir; je suis dans votre même cas.

Vos portraits sont parfaitement ressemblants; ils sont si bien faits, que tout le monde les reconnoît. Je dois vous dire aussi, que dans les petits grouppes qui sont si artistement jetés sur votre tableau, on reconnoît à merveille toutes les petites figures.

Permettez-moi actuellement d'avoir l'honneur de vous dire, que, dans l'histoire, il vous est échappé un trait qui peut avoir son prix, c'est que ce Marcel, après avoir été tué, fut traîné dans la rue & dans la boue, en présence d'un peuple qui l'avoit si passionnément aimé, & qui n'y porta pas le plus léger obstacle, & les chaperons mi-partie rouges & bleus, furent jetés au feu le 24 Août, 1358, jour auquel le Dauphin, alors Régent du Royaume, & depuis Roi, Charles V, rentra dans Paris, &c. (Moréri.)

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien me pardonner cette petite réflexion; je la crois d'autant plus nécessaire, qu'elle pourra ajouter à l'impression que vous vous êtes proposé de faire sur vos lecteurs, & sur-tout sur vos sujets peints.

Encore un P. S. qui en vaut bien un autre ! Les Etats-Généraux, après avoir tout culbuté, ruiné tout le monde, porté la déſolation par-tout, reconnu un déficit de près de deux cents millions, invité les citoyens à faire des ſacrifices énormes pour venir au ſecours de l'Etat, ils s'aſſimilent modeſtement aux clers de procureurs & aux garçons perruquiers, pour faire un don patrotique : ils viennent de donner chacun leurs boucles de ſouliers (il y en a qui valent un petit écu.) N'aurot-il pas mieux valu abandonner leurs appointements (que M. Necker, fort mal-à-propos, a pris ſur lui de payer du tréſor-royal), qui ſe montent à mille louis par jour, ce qui fait que perſonne n'eſt payé ? Mais non, ces Meſſieurs trouvent fort doux de nous réunir pour ſe faire de bons traitements, ſe ſont rendus permanents, quoique leurs cahiers portent tous que leurs pouvoirs ceſſeront le plus tard au bout de l'an. Il me ſemble en vérité, voir Paillaſſe, ſur les traiteaux des boulevards, dire à ſes camarades de faire de beaux tours de force; ils le font (preſque toujours au riſque de leur vie); enſuite il leur dit : ce n'eſt que cela ? je vais bien en faire davantage ! il ſe roule par terre, puis ſe relève, fait la cabriole, & ſe moque d'eux. Voilà, Français, la première Nation du monde, quels ſont vos très-auguſtes repréſentants.

Enfin, depuis cette belle époque, on ne peut plus dans Paris, porter des boucles d'argent ſans être inſultés par la canaille qui vous arrête & vous les vole au milieu d'une armée de trente mille hommes, ſous le prétexte de les porter au Diſtrict. Voilà la police de Paris ! voilà le fruit des Etats-

Généraux ! Juſqu'à quand, grand Dieu ! tarderez vous à nous en délivrer ? Que ce jour ſoit le dernier courroux ! Amen, Amen, mille fois Amen.

Vu, approuvé, & ſigné par tous les honnêtes gens des trois Ordres de tout le Royaume, qui ne ceſſent d'invoquer le Ciel pour l'accompliſſement de leurs vœux.

La canaille des trois ordures proteſte contre, voulant faire du Royaume un vaſte déſert.

FIN.

3 *